125 Pelletier, Norbert

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 8 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 29 juillet 1943

Lettre d'Ottawa

SOMMES-NOUS EN PRESENCE D'UN NOUVEAU FRONT COHEN DANS LE COMTE DE MONTREAL-CARTIER!

Le leader de la C.C.F. porte des accusations au sujet de la confection des listes électorales devant servir à la prochaine élection complémentaire.—Le gouvernement s'engage à assurer l'honnêteté des listes et de la votation.—Le ministre des Services nationaux de guerre manifeste beaucoup de naïveté.—M. King fait la guerre-éclair à la constitution.—Le fédéral et les élections ontariennes.

Ottawa.—La session s'achève en coup de vent. Au moment de lire ces lignes, elle aura pris fin depuis quelques jours d'après toutes les indications. Le parlement ajourne pour se réunir le 26 janvier 1944. Il est entendu, toutefois, que, si d'ici là les circonstances l'exigent, le gouvernement convoquera les Chambres durant l'intersession.

C'est dans une atmosphère électorale intense que les députés prennent le chemin de leurs circonscriptions. Les élections provinciales d'Ontario qui auront lieu le 4 août, celles des circonscriptions fédérales de Cartier et de Stanstead fixées au 9 du même mois, le coup de force du premier ministre contre la constitution au détriment du Québec ont contribué à créer cette atmosphère. Pour comble, M. M.-J. Coldwell, leader de la C.C.F., a lancé une bombe formidable au sujet de la confection des listes électorales devant servir à l'élection complémentaire de Cartier.

Le premier ministre s'est jeté la face, comme c'est son habitude, lorsque des accusations terribles sont portées qui peuvent rejaillir sur la machine électorale fédérale si ces accusations étaient fondées. Ceux qui suivent la politique n'ont pu s'empêcher de songer, en entendant ou en lisant M. King, à l'attitude qu'il prit, il y a une douzaine d'années, dans l'affaire de la Beauharnois. Une enquête avait alors prouvé que le parti libéral avait reçu $750,000 en fonds électoraux de cette compagnie, en des circonstances assez malpropres. Devant la gravité de l'accusation portée par M. Coldwell, le gouvernement fédéral s'est hâté de prendre des mesures pour assurer l'honnêteté de cette élection.

DES AFFIDAVITS

Qu'est-ce que M. Coldwell avait prétendu? Que les listes électorales de Cartier avaient été remplies de noms fictifs ou de noms de gens qui n'avaient pas le droit de voter dans cette circonscription. Le leader de la C.C.F. s'appuyait sur une enquête portant sur deux mille noms. Certains des investigateurs firent leur déclaration sous serment. "On a constaté que de ces deux mille noms, 650, soit environ un tiers, étaient fictifs ou inscrits à tort sur les listes", dit-il.

On trouve, par exemple, sur les listes, le nom d'un bébé de sept semaines qui est inscrit comme teneur de livres; une petite fille de cinq ans figure comme célibataire retraitée. On relève aussi un certain nombre d'adresses fictives qui, si elles existaient vraiment, se trouveraient dans une intersection ou sur une voie de chemin de fer. Le domicile de sept électeurs se trouve dans un débit de tabac United Cigar, celui de certains autres est le magasin où se trouvent actuellement les salles du comité du candidat libéral; celui de sept autres est un salon de barbier et six autres sont domiciliés dans un restaurant.

"Le garçon de table de ce restaurant, continua M. Coldwell, a déclaré en souriant à l'investigateur que l'énumérateur avait pris les noms des personnes présentes. On relève aussi les noms de personnes décédées, de personnes déménagées depuis plus d'un an, des noms fictifs, des adresses fictives et les noms d'individus qui ne sont pas citoyens du Canada. Ce que l'on rencontre le plus souvent, c'est l'énumération d'une famille entière sans qu'il soit tenu compte de l'âge".

M. Coldwell a malicieusement observé là-dessus qu'il semblait que les énumérateurs de la circonscription de Cartier aient voulu inscrire tout le monde depuis le berceau jusqu'à la tombe comme s'il s'était agi du programme de sécurité sociale du Canada. De cette enquête, le leader de la C.C.F. a conclu que, si l'on vérifiait les 42 mille noms qui figurent sur les listes l'on constaterait, croit-il, que 10 mille de ces noms sont fictifs ou ont été inscrits à tort. M. Coldwell a donc demandé une nouvelle énumération complète dans Cartier. Se préparait-il un tripotage électoral en règle dans cette circonscription? Nous le saurons bientôt.

M. KING EST SCANDALISE

Le premier ministre King a renchéri sur M. Coldwell. Ce dernier avait dit que, si les élections devaient être volées ou filoutées, il vaudrait autant n'en pas avoir du tout. Le chef du gouvernement est allé plus loin. Ce serait pire que de ne pas avoir d'élection, dit-il, parce que ce serait encourager une forme de méfaits qu'on ne saurait éliminer trop tôt, si l'on veut conserver au pays le respect des institutions parlementaires.

M. King confessa qu'il avait eu vent que l'un des énumérateurs ou officiers rapporteurs aurait été mêlé à des irrégularités dont il avait oublié les détails, mais c'était la première fois qu'il entendait parler de ce que M. Coldwell avait relaté. Le premier ministre prit l'engagement de sévir rigoureusement contre les coupables, si les accusations portées par M. Coldwell étaient fondées. M. Donald Stewart, directeur adjoint des élections pour tout le Canada, aura charge de la direction administrative de l'élection partielle dans Cartier. Comme on croit inopportun de faire une nouvelle énumération complète, des énumérateurs surveillants seront nommés qui vérifieront, maison par maison, l'énumération de chaque arrondissement de votation. Il y aurait deux énumérateurs surveillants par division. Ils seront mis sous serment. Lorsque ces énumérateurs surveillants découvriront que des personnes fictives ou n'ayant pas droit de vote ont été inscrites sur la liste préliminaire des énumérateurs qui a été publiée et distribuée, ils seront tenus de préparer un affidavit selon une formule indiquée et de l'attester sous serment devant l'officier reviseur compétent. L'officier reviseur en question a une des séances régulières de revision qui doivent avoir lieu les lundi, mardi et mercredi prochains aux endroits déjà annoncés par l'officier rapporteur.

Tout le monde approuvera la dénonciation que le premier ministre a faite au sujet du tripotage électoral. Nous comptons maintenant que le gouvernement ne se contentera pas seulement de paroles, mais qu'il poussera son enquête jusqu'au bout, qu'il fera la publicité nécessaire à ce sujet et que, si des énumérateurs sont coupables d'avoir rempli de noms fictifs ou de noms de personnes n'ayant pas droit de vote dans Cartier, les listes électorales de cette circonscription, il sévira avec rigueur, afin de donner une bonne leçon à ceux qui, par des moyens malhonnêtes, seraient tentés de filouter une élection.

LE MAJOR-GENERAL LAFLECHE

De tous les ministres qui ont participé à la discussion, un seul a paru vouloir affirmer que les accusations portées par M. Coldwell, même si elles reposaient sur des affidavits, étaient fausses. C'est le major-général Laflèche, ministre des Services nationaux de guerre. Tous les autres, en stricte justice, n'ont pas voulu se prononcer sur le bien-fondé

(suite à la dernière page)

Deux des nôtres en Sicile

Au moins deux jeunes gens de Sudbury sont avec les aviateurs canadiens qui prennent part à l'invasion de la Sicile. Ce sont l'officier-pilote Robert Régimbal, un pilote de bombardier, et le sergent Edward Earl Phillips, pilote d'un chasseur Typhoon. Les parents ont reçu des lettres des jeunes gens disant qu'ils étaient stationnés en Afrique du Nord. Il y a peu de temps l'officier-pilote Régimbal décrivant la vie à un aérodrome aux Indes. Il est outre-mer depuis le mois de mars l'an dernier. Le sergent Phillipps est en Afrique depuis trois mois et un cablogram-écrivait à ses parents, M. et Mme Henri Régimbal, de 234 rue King, me à chez lui disait qu'il se portait bien.

La police à toute vitesse

L'accident dans lequel un auto de la police a figuré a eu plusieurs répercussions. Les Witchell, de 397 rue Lloyd, a été accusé d'avoir refusé d'arrêter au son de la sirène de la police. Plusieurs témoins ont émis des doutes sur le jugement de la police en répondant à un appel d'urgence à une allure folle à travers la section la plus affairée de la ville dans un temps ou la circulation était intense. Quelques personnes ont affirmé que l'auto de la police voyageait à une allure de 60 milles à l'heure. Un homme a déclaré que la police risquait de tuer ou d'estropier quelques personnes innocentes seulement à cause d'une infraction à la loi. Ted Abraham, de 42 rue Young, et Otta Bretzleff, de Massey, sont propriétaires des autos endommagées.

Décès d'un vieux citoyen du nord

Un citoyen du district de North Bay pendant plus de 50 ans et un canadien français bien connu dans le nord-Ontario, M. O. Larocque, de North Bay, est mort la semaine dernière. M. Larocque avait été fermier, laitier, boucher, commerçant en détail et en gros, et s'était monté un commerce considérable durant sa vie. Il avait été candidat conservateur dans les dernières élections fédérales. Les funérailles ont eu lieu à North Bay. Le service a été chanté dans l'église St-Vincent-de-Paul, la paroisse de M. Larocque. Nos sympathies à la famille Larocque.

Taxes à McKim

La perception des taxes dans l'arrondissement de McKim durant le mois de juin a affiché une baisse de $800 par rapport au même mois en 1942. B. D. Stewart, commis et trésorier de l'arrondissement dit qu'il croit que l'emprunt de la victoire et l'impôt sur le revenu sont en partie responsables. Il ajouta que le chiffre n'est pas excessif, et on s'attend que le résultat sera meilleur durant les prochains mois. D'un autre côté les arrérages de taxes ont augmenté de $60 sur le mois de juin l'an dernier. M. Stewart croit que c'est à cause d'un nombre de ventes plus considérable.

Le Service sélectif

Le service sélectif national à Sudbury a transféré plus de 50 garçons entre 16 et 18 ans d'occupations ordinaires dans des industries essentielles à Sudbury durant la semaine dernière. R. H. Hall, gérant du bureau de Sudbury estime qu'un nombre semblable n'a pas été interviewé encore. Plusieurs autres catégories militaires seront appelées de nouveau pour interview.

GRANDE ASSEMBLEE DE LA C.C.F. A LA SALLE STE-ANNE

Au début de la semaine dernière, la C.C.F. tenait sa première assemblée publique de sa campagne. Les principaux orateurs furent le candidat officiel Carlin et M. Lionel Campeau qui parla en français. Les électeurs de notre ville semblent se soucier peu des élections cette année. En effet, comme l'assemblé libérale de la semaine dernière la salle était à peine à moitié. Carlin parla surtout sur la question de la socialisation ou de l'étatisation de l'industrie. Beaucoup de gens ont été surpris et étonné d'apprendre cela. Alors que la C.C.F. a dans son programme l'étatisation de certaines industries comme l'électricité ou autres qui donnent un pouvoir trop grand à ceux qui les détiennent, le Pape d'ailleurs parle ainsi, il ne semble pas que ce parti soit pour l'étatisation intégrale de toute l'industrie comme l'a laissé entendre M. Carlin. Dans ce cas ce serait une grave atteinte à la propriété privée, ce serait du communisme et l'Eglise l'aurait certainement condamné. Les catholiques ont donc droit d'exiger que M. Carlin s'éclaircisse là-dessus. Parti nouveau, populaire ou non, il faut être certain que sa doctrine ne va pas à l'encontre de nos principes chrétiens.

M. Campeau fut sans contredit le meilleur orateur de la soirée. La première partie de son discours démontra que le système politique actuel ne repose que sur sur l'exploitation du peuple, et sur la protection des monopoles, des trusts aux mains d'intérêts financiers sans âmes. M. Campeau, par des faits prouva ses nombreux avancés.

La deuxième partie de son discours fut l'exposé de la doctrine C.C.F. dans les différents domaines, étatisation des trusts et monopoles qui nous ont fait tant de tort. Contrôle sur les grandes industries pour les obliger à des salaires et des profits raisonnables, programme médical au soin de l'état pour tous, afin que chacun, pauvres ou riches, puisse se faire soigner lorsqu'il est malade.

M. Campeau fut applaudi à plusieurs reprises et chaudement.

Feux de forêt maîtrisés

Trois feux de forêts dans le district de Sudbury ont été maîtrisés. C'est ce qu'a rapporté le bureau de Sudbury du département des terres et forêts. Douze gardes forestiers ont arrêté un feu qui s'étant propagé sur [illegible] l'arrondissement Kirkall, à environ 40 milles à l'ouest de Foleyet. On croit que le feu a été commencé par la foudre. Un petit feu a été éteint à Dalton, à 40 milles au nord-ouest de Chapleau, samedi. Six hommes ont combattu et ont rayé un petit feu de moins d'un acre dans l'arondissement Hendrie, à 12 milles au sud-ouest de Sudbury. Ces feux ont été allumés par la foudre aussi.

L'"Inco" bâtit des maisons

L'Inco commencera immédiatement un programme de construction de foyers à Creighton Mine, et à Levack. On construira 100 foyers dans les deux villages miniers qui coûteront environ 400 mille dollars. Soixante nouvelles maisons seront construites à Levack et 40 à Creighton. Les maisons auront les égouts et autres commodités. Une nouvelle rue de maisons sera construite comme une extension de la rue Wavell. A Levack, les maisons seront construites entre le village et la mine, sur la côte sud des voies ferrées.

Condamnée à l'amende

Le magistrat D. M. Brodie a imposé une amende de $75 et les frais à Mme Cecilia Pigeon, propriétaire du "Blue Lantern" au Trout Lake, en cour de police. La femme a été trouvée coupable d'avoir accumulé un surplus d'articles rationnés, et d'avoir ainsi enfreint les règlements de la commission des prix et du commerce en temps de guerre. On trouva 389 boîtes de conserve sur sa propriété, en plus d'une grande quantité de sucre, de saindoux et de beurre, lorsque les inspecteurs de la commission et les agents de la sûreté provinciale ont perquisitionné la propriété. Le magistrat signale que Mme Pigeon s'était servie de tous ses coupons de rationnement bien qu'elle possédait tous ces produits.

Le trésorier à sa retraite

On fera bientôt d'importants changements dans le département du trésorier de la ville de Sudbury. A. J. McDonnell prendra sa retraite comme trésorier de la ville et de percepteur de l'impôt, à la fin de l'année. George M. McCormack, sous-secrétaire de la ville lui succédera, pendant que R. L. O'Connor, comptable, deviendra sous-secrétaire-trésorier. Les changements ne seront pas officiels avant le 31 décembre, mais seront en force le premier septembre. M. McDonnell travaillera le restant de l'année comme conseiller durant les changements, causés par sa retraite.

Revenus par les licences

Le revenu de la ville de Sudbury, perçu par licences pour les premiers mois de 1943 a été considérablement moindre que pour la même période en 1942 et 1941. Dans une déclaration faite devant le conseil de la ville, on a déclaré que le revenu pour l'année s'est élevé à $13,211, ce qui contraste avec $16,936 et $17,881 pour les années 1942 et 1941. La plupart des articles de revenu affichent une réduction, mais les bicyclettes et les chiens affichent une baisse plus considérable. Le chef de la police L. S. Evans a reçu un avis de commencer une campagne pour licencier tous les chiens ce mois-ci. Les chiffres contenus dans une lettre du maire au chef de police montrent que le revenu de licences de chiens s'est élevé à $2,026 durant six mois tandis que l'an dernier, c'était $2,426. Le montant pour licences de bicyclettes a baissé de $500 l'an dernier à $387.

L'après-guerre

A. J. B. Gray, sous-ministre du département des affaires municipales, a parlé devant la convention annuelle de l'association municipale du district de Sudbury. M. Gray a parlé de réserves pour la réhabilitation après la guerre. C'est le devoir, dit-il, de toute municipalité de préparer aujourd'hui l'heure où nos troupes reviendront à la maison. Plus de 35 représentants ont assisté à la réunion. On a nommé un nouvel exécutif. M. W. S. Gemmel, maire des arrondissements Drury, Dennison et Graham devient président. R. V. Chapple, président du comité organisateur de la cour juvénile, a parlé aux délégués le soir.

La Femme et son Foyer

PARTIR

Les projets, les rêves depuis longtemps caressés sont en pleine voie de réalisation. On va partir, on part! Quelle magie! Songez donc, tout laisser, ne plus penser à rien, vivre quelques semaines, quelques jours même, sans autres soucis que celui de voir du nouveau, de penser à autre chose, de respirer un autre air.

Le départ pour une destination nouvelle, vers des plaisirs nouveaux, est une source de promesses sans nombre sur laquelle depuis longtemps on se penche en imagination.

Cette trêve annuelle à nos occupations, cette pause dans nos existences toutes de mouvement, d'activité, de surmenage parfois, constitue un véritable besoin. On ne se rend jamais aussi bien compte du vacarme dans lequel on s'agite que quand on a fui la ville et le bruit. On ne mesure jamais réellement les bienfaits du calme que quand on est débarrassé du brouhaha que, l'habitude aidant, on finit bien par ne plus entendre, c'est vrai, mais qui n'en est pas moins une cause de fatigue et d'énervement.

Partir, c'est mourir un peu, a dit le poète, mais c'était au temps où le voyage n'était pas, comme aujourd'hui, ancré dans nos moeurs et où partir avait quelque chose de tragique, de douloureux, de déchirant. Maintenant que les communications sont chose aisée, que le progrès a rétréci les distances, supprimé les difficultés, partir c'est vivre d'une vie nouvelle, car, évidemment on revient à son point de départ, avec tout autant de facilité qu'on a quitté les lieux.

Ainsi, allons gaiement au devant des horizons nouveaux que nous recherchons, allons au devant du changement, nous y trouverons une diversion, un charme particulier et tout en nous reflètera, au retour, la satisfaction d'avoir pour un temps suspendu une existence dont nous apprécierons mieux, en la reprenant, tous les avantages.

LAURE

"La Liberté et le Patriote"

Robes longues

Certains couturiers semblent avoir oublié que des restrictions mises en vigueur le 11 novembre 1942, par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, affectent les robes pour dames.

En effet, l'ordonnance émise par M. J.-A. Klein, administrateur des vêtements pour dames, jeunes filles et enfants, stipule que "la longueur d'une robe pour dame, mesurée de la nuque au bord fini ne doit pas excéder 43 pouces pour la taille 16. Par conséquent, il est interdit aux manufacturiers, couturiers et couturières de confectionner des robes longues pour dames". Cela veut dire qu'on ne peut pas tailler de robes longues pour les dames et les demoiselles d'honneur ni même de robes longues pour le soir.

Seule la mariée peut porter une robe longue dont les couleurs sont restreintes au blanc et crème. Dans ce cas, l'ampleur du bas de la jupe ne doit pas excéder 144 pouces et la longueur ne doit pas dépasser 59 pouces, depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la traîne.

Donc, toute personne qui n'observe pas les édits de cette ordonnance enfreint les règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Méfaits du soleil

Nous sommes à l'été et jusqu'à présent, nous n'avons guère été gâtées par dame Nature. Peu ou pas de chaleur, beaucoup de pluie . . . donc peu de soleil. Pourtant, la température s'améliore et tout fait prévoir que nous jouirons un peu plus de chauds rayons du soleil au cours des prochaines semaines.

Il y a danger qu'après avoir été privées pendant si longtemps des effets bienfaisants du soleil, nous en abusions.

Si, d'une part, il est bien vrai qu'il n'y ait pas de médicament qui puisse être aussi efficace, aussi stimulant, aussi fortifiant que les rayons ultra-violets que comportent les rayons du soleil, d'autre part, les brûlures du soleil sont dangereuses. N'allez donc pas vous exposer à ces brûlures dès les premiers jours où le soleil commencera à "chauffer". N'exposez pas vos bras, votre cou, aux morsures du soleil afin d'avoir ce teint bronzé qui est tant à la mode en été, au cours des deux ou trois premiers jours de grande chaleur, sans quoi gare aux douloureux "coups de soleil".

Un coup de soleil ne résulte pas toujours en un léger chauffement des surfaces affectées suivi d'un simple pelage de la peau. Des états fort sérieux peuvent résulter d'ampoules infectées à la suite d'une trop longue exposition aux rayons du soleil.

Vous pouvez parfaitement faire "bronzer" votre peau sans résultats désagréables, si vous faites usage d'une lotion qui agit comme un filtre, excluant les rayons brûlants du soleil et assurant un bronzage rapide, sans nuire aux effets bienfaisants des rayons ultra-violets du soleil. Grâce à une lotion de ce genre, vous pouvez rester sur la plage ou exposés au grand air aussi longtemps que vous le désirez sans craindre d'avoir une peau rouge et craquelée.

Souvenez-vous, en plus, que le grand air a un effet asséchant sur l'épiderme. Sachez vous garantir contre cet effet désagréable. Mon feuillet sur les soins du visage, que je serai heureuse de vous adresser contre l'envoi d'un timbre de 4c pour frais de poste, vous renseignera parfaitement à ce sujet. N'hésitez pas à m'en faire la demande. Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, et vous le recevrez par un prochain courrier.

Profitez du fait que vous m'écrivez pour me demander ceux de mes autres feuillets qui vous intéressent et que j'ai préparés à l'intention de mes lectrices de ce journal. Ils traitent en plus des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de la maigreur, de la transpiration, de l'enlèvement des poils follets, des poids et mesures normaux. N'oubliez pas cependant d'inclure 4c pour chaque feuillet désiré. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de réclame ou d'annonce mais simplement de conseils tout à fait désintéressés.

Cousine BLANCHE

Pour les conserver en bon état

Puisqu'il faut prolonger le plus longtemps possible la durée des couteaux, il convient d'en prendre un soin tout particulier. Ils ne doivent pas être employés à d'autres fins que celle de partager les aliments. S'ils servent à couper de la ficelle, du métal et des os, à faire sauter des couvercles, ils s'useront très vite.

Le meilleur moyen de courber la pointe et d'ébrécher les côtés des couteaux est de les laisser frapper sur d'autres ustensiles en métal. On les protégera de ces avaries en les plaçant dans des casiers ou étuis particuliers.

Les couteaux doivent être lavés aussitôt après avoir servi. On ne doit jamais les laisser dans le fond du plat à vaisselle trempant dans l'eau savonneuse pendant un temps indéfini. Pour enlever les taches, on les frottera avec une poudre spéciale.

On les rendra plus tranchants avec un petit aiguisoir d'acier. N'essayez pas cependant de les aiguiser sur le bord du poêle, car vous ne réussirlez qu'à faire des brèches. Parfois, il est nécessaire de les envoyer chez un aiguiseur professionnel. La flamme endommage la trempe de l'acier. Ne mettez donc jamais un couteau au-dessus du feu.

Les règles de l'élégance

Si vous achetez une robe toute faite, si vous la faites faire ou la coupez vous-même, n'oubliez jamais quelques règles classiques, qui vous permettront de choisir une ligne seyante qui rendra votre silhouette plus fine et plus élégante.

1. Un décolleté trop haut grossit un buste déjà fort.
2. Un tissu aux lignes horizontales élargit la poitrine; des rayures verticales, par contre, l'amincissent.
3. Les femmes avec une forte poitrine doivent porter un décolleté en pointe.
4. Les robes trop collantes ne font qu'accentuer l'embonpoint, tandis que les robes flottantes et bien drapées cachent les lignes.
5. Une femme forte ne doit jamais porter des tissus brillants.
6. Le contraste entre les couleurs claires et foncées élargit la silhouette.

Si vous avez un buste fort et des hanches plutôt étroites, portez des blouses foncées avec des jupes claires. Si vos hanches sont plus larges que le buste, portez des jupes foncées et des blouses claires.

Le rationnement du beurre

Les chiffres publiés par l'Office des Statistiques du Gouvernement Fédéral, relativement au stock de beurre de crèmerie actuellement en entrepôt au Canada, ne démontrent pas que l'on doit suspendre ou atténuer le rationnement du beurre, déclare l'administration des vivres de la Commission des prix et du commerce.

"Les Canadiens doivent comprendre," dit M. K. Olive, administrateur des produits laitiers, "que l'accumulation des stocks entreposés n'est pas normale. Il est vrai que ces stocks sont plus considérables qu'en 1942, mais il faut considérer que l'an dernier fut une année anormale quant à la production du beurre".

M. Olive a insisté sur le fait que pour répondre à la demande actuelle, sous le régime de rationnement du beurre, il faut 5,700,000 livres de beurre chaque semaine. A ce rythme de consommation les stocks de beurre actuellement en entrepôt ne dureront pas plus de sept semaines, mais il faut aussi penser aux besoins de nos forces armées.

Bonne cuisine

CACAO

1½ c. à table de cacao
2 tasses de lait
2 c. à table de sucre
1 tasse d'eau bouillante
Quelques grains de sel.

Mélanger le cacao, le sel et le sucre ensemble. Mélanger à l'eau en agitant soigneusement et faites bouillir environ cinq minutes. Ajouter le lait bouilli. Pour empêcher qu'une écume ne se forme sur le dessus, battez une minute ou deux avec une batteuse à oeufs jusqu'à ce qu'une mousse se forme. On peut ajouter si on le désire deux ou trois gouttes de vanille. Servir chaud.

• •

SARDINES A LA GRECQUE

Otez la peau et les arêtes de belles sardines et écrasez-les ensuite avec du beurre, du poivre et du vinaigre. Travaillez bien le tout de façon à obtenir une pâte bien liée. Servez avec des cornichons piqués dedans.

• •

PUDDING COTTAGE

¼ de tasse de gras
1 tasse de sucre
1 oeuf
½ tasse de lait
1 tasse et ¾ de farine
2 grosses pommes
3 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel

Défaire le gras en crème et ajouter ¾ de tasse de sucre. Ajouter l'oeuf et battre et défaire en crème jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Tamiser ensemble farine, poudre à pâte et sel. Ajouter alternativement le lait au gras. Peler les pommes, trancher en petits morceaux et placer dans un plat à pudding, couvrir avec ¼ de tasse de sucre. Ajouter le mélange de pudding et cuire pendant 24 minutes.

FIELD

Field, (D.N.C.)—Samedi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Roméo Legault mort accidentellement dans la mine de Falconbridge. Le service fut chanté par le R. P. Auger. Les porteurs étaient ses deux frères Arthur et Alphonse, ses beaux-frères, MM Donat et T. Bertrand, Edouard et Edmond Leblanc. Etant membre de la Ligue du Sacré-Coeur, M. Legault en reçut les honneurs. Les funérailles étaient sous la direction de M. Ducharme, de Sudbury.

Le défunt était âgé de 36 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, deux garçons, son père, sa mère, deux soeurs, Mme Ludger Deslauriers, de Kapuskasing, et Mme Emile Quenneville, deux frères, Arthur et Alphonse. La famille Legault remercie tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie. A la famille éprouvée l'Ami du Peuple offre ses sincères condoléances.

M. et Mme Stanislas Fournier et leurs deux enfants, René et Maurice, d'Ottawa, ont passé quelques jours chez M. et Mme Fabien Miron.

M. et Mme Fabien Miron, M. et Mme Maurice Deschamps, Mme A. Roy, et M. Camille Filion sont allés voir Mme Ferdinand Des-Champs, la famille P. Groulx et Philibert Laforge, à Larchford, dimanche dernier.

Mme Ubald Lamarre, de Arntfield, Qué., a passé la semaine chez Mme Aimé Fortier.

Mme Joseph Erwin, de Sudbury, avec son bébé a passé quelques semaines chez ses parents, M. et Mme W. Sicard et M. et Mme Louis Ayotte.

M. et Mme J.-Z. Vinet et Mme Ubald Lamarre, sont allés à Rivière Veuve et ont visité M. et Mme Xavier Poirier.

Mme William Sicard est revenue d'une promenade d'un mois chez ses enfants à Détroit.

M. Henri Gagné, de Sudbury, était l'hôte de Mlle Gaétane Gervais jeudi dernier.

Mme Aimé Fortier partait dimanche dernier pour Montréal où elle suit des traitements pour une jambe.

M. et Mme Garfield Morrison ont eu la douleur de perdre leur bébé la semaine dernière.

M. G. Murphy qui travaille à Sudbury était dans sa famille en fin de semaine.

Mme Ludger Deslauriers, de Kapuskasing est venue aux funérailles de son frère, Roméo.

M. Lucien Mageau, de Sudbury, a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. C. Séguin, son fils Léopold et M. Gérald Leblanc, sont allés à North Bay jeudi dernier.

M. Ernest Thibert, stationné au camp Borden, est dans sa famille pour quelques jours.

Les élèves de l'école du village de Field qui ont passé leurs examens d'entrée sont Rollande Lalonde (H), Aline Deslauriers, Fernande Robitaille, Jocelyne Thibert, Régina Pedneault, Eva Turner et Cécile Legault. L'institutrice était La Révde Soeur Pierre.

AFFICHAGE DES PRIX ET GROSSEURS DES ORANGES

"Nombre de détaillants, qui vendent et mettent en vente des oranges, négligent d'observer la prescription de l'ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre leur enjoignant d'afficher bien en vue les prix et grosseurs des oranges", déclare M. L.-C. Robitaille, représentant des prix et approvisionnements à la Commission des prix. "Avant de sévir, la Commission leur adresse un dernier avis. Ceux qui ne respecteront pas ce point de la loi, seront poursuivis".

"Les investigateurs de la Commission, dit M. Robitaille, ont déjà noté les noms et adresses de plusieurs marchands, et le service de la mise en vigueur des ordonnances de la Commission est prêt à intenter des poursuites judiciaires".

La Commission demande aux consommateurs de lui indiquer les noms et adresses des marchands qui vendent des oranges et les mettent en vente sans afficher les prix et les grosseurs. Il y va de leur intérêt, puisque ce règlement existe uniquement pour leur protection".

MELODY MUSIC SHOP
DE BEAUX DISQUES
ON A PAS TOUJOURS VINGT ANS
A MINUIT SUR LA PLAGE (Jean Clément)
COMMENT OUBLIER
J'AI PEUR DE REVER (Jean Sablon)
LA VALSE DU VILLAGE
ALLEZ LUI DIRE QUE JE L'AIME (Jean Sablon)
Commande par la poste — Liste sur demande
5 rue Durham Nord SUDBURY

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

A VENDRE
Plusieurs gros poêles pour cultivateurs
Garantis en bonne condition
2 Centrifuge de Laval
VOYEZ NOS PRIX
BRUNET ET RATHWELL
TEL. 3-0442 74 RUE BORGIA

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 29 juillet 1943

A propos de critique

Depuis le début de la présente campagne électorale, de milieux assez douteux au point de vue honnêteté et probité politiques, nous sont venues toute une série de critiques dans le seul but évident de faire du tort à l'*Ami du Peuple*.

Tout d'abord un fait: ces critiques malveillantes se font à la façon des hypocrites et des peureux. En arrière, ces individus sont braves, pas un n'a encore eu le cran, pas un n'a encore été assez homme (ou femme) pour venir au bureau de l'*Ami du Peuple* et dire au rédacteur en chef, Camille Lemieux, ce qu'il pense de l'attitude du journal. En face l'un de l'autre, comme il sied à des hommes, nous pourrions alors discuter du problème. Non, ces gens-là ont mené une campagne lâche contre le journal depuis le début; ils ne font que l'augmenter dernièrement, toujours à l'hypocrite. C'est justement ce qui a toujours convaincu l'*Ami du Peuple* qu'ils ne sont pas sincères. Lorsque le rédacteur de l'*Ami* a eu quelque chose à dire ou à écrire, il n'a jamais craint de signer son nom clairement (et lisiblement) au bas. Qu'on commence donc par faire comme lui. Ce dernier pourra alors se dire: "Voilà un homme qui diffère d'opinion avec moi mais qui est sincère car il ne craint pas de venir lui-même s'expliquer et défendre son point de vue." Ça, c'est un homme, ce n'est pas le lâche, qui devant vous ne dit rien mais en arrière répand son fiel.

Dès le début de la présente campagne, l'*Ami du Peuple* a décidé de n'y pas prendre part. Premièrement, avant toute considération des partis en présence, parce qu'ils sont trop nombreux encore les gens qui, parmi les nôtres, croient qu'un journal indépendant ne devrait pas se prononcer dans une élection. Cette attitude est absolument fausse. Un journal indépendant n'est pas un journal neutre, qui n'intervient en rien pour ne pas se faire du tort. Lorsqu'un journal voit que le bien du peuple, du pays, exige telle attitude, il ne devrait pas hésiter à la prendre.

La seconde raison, nous l'avons dit dès le début de cette campagne, le 8 juillet, en effet, nous écrivions dans notre éditorial et nous citons: "Tant que la guerre actuelle durera, avec les idées que nos principaux partis ont à cet égard nous ne croyons pas qu'il faille attendre de grands changements quels que soient les élus. C'est qu'en général ils veulent ruiner le Canada au profit des autres." Nous n'avons pas changé d'idées là-dessus.

Voici maintenant qu'on nous accuse d'avoir beaucoup d'annonces pour la C.C.F., rien que pour la C.C.F. D'abord le *Droit* a mis de l'annonce pour la C.C.F.; pourquoi ne serait-il pas permis à l'*Ami* d'en faire autant?

Parce que dans un autre parti, on ne veut en aucune façon nous aider, qu'on veut nous laisser "crever de faim", sans doute parce que nous sommes trop fidèles à la vérité, quand l'occasion se présente, est-ce une raison de refuser l'annonce payée de partis qui les valent? Que d'autres nous apportent leur annonce, nous la mettrons avec la même fidélité que nous l'avons fait pour la C.C.F. Et ceci tant qu'on ne nous aura pas convaincu qu'en agissant ainsi nous faisons tort à la cause catholique et française.

D'autres n'en reviennent pas du rapport publié le 22 juillet sur l'assemblée libérale. Tout en admettant qu'il est véridique, on nous dit que parce que nous l'avons mis, ça démontre que nous sommes ouvertement hostile à ce parti. Il faudrait donc, pour ces gens-là, fausser la vérité! Des insignifiances comme celles-là, de la part de gens qui se prétendent probes en tout, les rapetissent dans l'esprit des voteurs et dans le nôtre aussi.

Nous l'avons toujours dit et nous tenons à le répéter. Qu'on nous prouve que tel article n'est pas exact sur le journal, nous avons assez le sens de l'honneur pour nous rétracter convenablement dès le numéro suivant.

Enfin d'autres nous accusent d'avoir parlé pour la C.C.F. publiquement. Pour eux c'est un crime! A ces gens, nous tenons à dire que comme catholiques, canadiens-français, comme voteurs dans cette élection provinciale, nous aurions autant le droit de parler pour ce parti que pour les partis libéral ou conservateur. Deuxièmement nous pouvons leur dire qu'ils ont menti, que la chose n'est jamais arrivée! Est-ce assez clair, cela?

Rendu au terme de ce long article aussi pénible pour le lecteur que pour nous, mais qui s'imposait, nous demandons à nos abonnés dans l'avenir de faire attention à toutes les viles rumeurs qui courent sur le compte du journal du genre de celles que nous venons de mentionner plus haut.

Camille LEMIEUX

14 milliards de dollars

Dans cinq ans de guerre, le gouvernement King aura dépensé environ $14 milliards, "c'est-à-dire une somme égale à toutes les dépenses du gouvernement canadien de 1868 à 1938, y compris le coût de la guerre de 1914-1918". Par conséquent, en cinq années de guerre, le gouvernement King à lui seul aura fait plus de déboursés que n'en ont consenti tous les autres gouvernements canadiens unis ensemble depuis la Confédération, c'est-à-dire en l'espace de 70 ans. Et rappelez-vous que M. King et ses ministres nous avaient promis une participation modérée à la guerre.

Voici un autre exemple, que j'emprunte à un économiste indépendant, M. F.-A. Angers. Nous aurons, écrit celui-ci, "un déficit qui, pour la seule année 1943-1944, excédera de 400 millions le total des dépenses encourues pendant toute la guerre de 1914-1918". Ainsi donc, pendant la seule année courante, le déficit dans lequel nous précipiteront MM. King, Saint-Laurent, Ilsley, Ralston et autres ministres libéraux dépassera par environ $400 millions les dépenses consenties de 1914 à 1918 par MM. Borden et Meighen.

Dépenses peu justifiées

Il y a quelques mois il s'est fait certain bruit au Parlement Fédéral à propos de tapis qui avaient été achetés par certains ministères. Ces tapis avaient coûté fort cher et quelques députés voulurent savoir à quoi s'en tenir. Les réponses données à l'époque furent assez évasives. En tout cas le public n'a pas trop su qui foulait ces tapis.

Voici maintenant qu'il est question de sofas et de "chesterfields". Il paraît que depuis le début de la guerre le gouvernement a acheté 4,033 sofas et chesterfields qui ont été payés la jolie somme de $784,007. Cela peut sembler extraordinaire, peut paraître insensé mais c'est pourtant bien exact.

L'*Ottawa Journal* dit à ce propos: "Est-ce possible qu'un gouvernement, à l'époque où nous sommes, lorsqu'on demande aux pauvres gens d'acheter pour $25 de Certificats d'Epargne de Guerre, puisse utiliser cet argent pour acheter 4,000 sofas et chesterfields au prix de plus de $784,000? Qui a eu ces chesterfields? Qui les a demandés?

"Le ministre des Munitions, M. Howe, évidemment humilié—avec raison d'ailleurs—par cette révélation a déclaré que ces sofas et ces chesterfields n'étaient pas pour son ministère mais qu'ils ont été pour d'autres.

"Apparemment les chesterfields sont allés dans les départements de guerre. On peut se demander s'il n'y aurait pas moyen de faire la guerre sans ces chesterfields."

Notons immédiatement que la réponse de M. Howe n'est pas très précise. Il s'est contenté de dire que son ministère avait acheté ces meubles pour "d'autres". Parfait, mais qui sont ces autres? Le public aimerait probablement à le savoir car, après tout, c'est son argent qu'on dépense ainsi.

A première vue il semble qu'il eut été préférable, pour faire la guerre, d'acheter avec cet argent soit des chers d'assaut, soit des avions, soit d'autres munitions. Il ne faut pas être grand stratégiste de guerre pour savoir qu'un char d'assaut constitue encore une meilleure arme qu'un sofa. Evidemment comme confort le dernier sera toujours préférable au premier . . .

Le Parti communiste restera illégal

Un vif débat a eu lieu le 15 juillet à la Chambre des Communes au sujet du Parti communiste. Plusieurs députés ont demandé de nouveau qu'on levât l'interdit dont il est frappé puisque ses membres ne s'opposent plus à l'effort de guerre. Le ministre de la Justice a maintenu l'attitude qu'il a prise dès les débuts sur cette question. Voici un des passages de sa déclaration. Les remarques qu'elle lui attira ne le firent pas changer d'opinion, si ce n'est qu'il corrigea le nom de Civil Liberties League pour celui de "National Council of Democratic Rights" ou "Canadian Tribune Civil Liberties".

On a dit, déclare M. Saint-Laurent, que le Canada est le seul pays de l'Empire britannique où le communisme soit illégal. Je ne suis pas de cet avis. Partout où le droit commun anglais existe, le communisme est illégal en tant que doctrine subversive; et les membres du parti travailliste au Royaume-Uni ne semblaient pas avoir beaucoup de doutes à ce sujet quand tout récemment ils furent invités à voter contre la proposition voulant que depuis la dissolution du komintern ils devaient admettre dans leurs rangs le parti communiste. La même situation existe aux Etats-Unis. Même si l'un des articles des règlements concernant la défense du Canada ne condamnait pas le parti communiste, ce dernier resterait quand même une association illégale aussi longtemps que, dans l'idée des tenants de cette doctrine et comme l'écrivait il n'y a pas plus d'une quinzaine de mois le secrétaire de cette importante Civil Liberties League de Toronto, M. A. E. Smith, le seul moyen d'établir leur système consistera à recourir à la violence. Ils ajoutent: "Il va sans dire que le bourgeois, les capitalistes ne se soumettront jamais à notre doctrine; ce n'est que par la force que nous pourrons les renverser; sans la force, nous n'arriverons nulle part."

E. S. P.

RUSSIE SOVIETIQUE ET POLOGNE

Le point de vue soviétique dans la controverse russo-polonaise, a été développé par André V. Vyshinsky. Ses remarques ont paru dans *l'Information Bulletin* de l'ambassade soviétique (11 mai 1943) et, depuis lors, reproduits dans de nombreux journaux. Les remarques du Gouvernement soviétique se divisent en deux parties: 1o les unités militaires polonaises formées en U.R.S.S.; 2o les mesures prises pour aider les familles évacuées des territoires polonais occupés par les Allemands.

Laissons le premier point aux autorités militaires et politiques. *Ne sutor supra crepidam* Nous n'avons aucune autorité en matières militaires. Quant au second, les remarques suivantes semblent s'imposer.

a) Les familles polonaises déportées en U.R.S.S. n'ont pas été "évacuées... des territoires occupés par les Allemands". En septembre 1939, les Allemands et les soviétiques se partagèrent amicalement la Pologne. Les familles polonaises furent déportées des districts occupés alors par les autorités soviétiques.

b) Il est vrai que l'autorité soviétique autorisa l'organisation de comités polonais pour venir en aide à ces déportés. Mais il fut presque impossible d'importer en U.R.S.S. de l'aide étranger—nous avons rapporté plusieurs réclamation du *Polish Relief Fund* à ce sujet formulées aux Etats-Unis—et les délégués polonais n'obtinrent pas les transports et les provisions pour venir en aide à leurs concitoyens. M. Vyshinsky affirme: "Avec la pleine assistance des autorités soviétiques, l'Ambassade polonaise organisa 580 organisations charitables (cuisines populaires, asiles d'enfants, crèches, hôpitaux, etc.). Ainsi, le Gouvernement soviétique prit toutes les mesures pour assurer un large et utile développement aux activités des institutions polonaises dont la tâche était de secourir la population polonaise". Cinq cent quatre-vingt-neuf institutions charitables, dont plusieurs étaient minuscules, étaient manifestement insuffisantes pour deux millions et demi de déportés. Le nombre de ceux qui moururent de faim et de froid démontre qu'ils n'ont pas été secourus. Les photographies des enfants polonais arrivés en Iran, Iraq et Palestine au début de 1943 sont une preuve de la détresse qui accabla les Polonais en U.R.S.S.

c) M. Vyshinsky accuse les délégués polonais de s'être livrés à l'"espionnage" au lieu de s'occuper à ravitailler les leurs. Ils furent peut-être maladroits en recherchant avec trop d'insistance leurs concitoyens dispersés et disparus. Quand il transpira qu'un certain nombre d'officiers polonais avaient été envoyés dans l'Arctique, jusque dans la Terre de François-Joseph, on envoya des hommes à leur recherche. Ceux-ci disparurent à leur tour. Au début de cette année éclata l'incident de Katyn. Lors de la débâcle polonaise de 1939, environ 18,000 officiers furent internés en U.R.S.S. dans trois camps de concentration. On finit par en avoir les noms. Après l'accord polono-russe de 1941, on présenta ces listes de noms aux autorités soviétiques, en les priant de rechercher ces prisonniers pour les réintégrer dans les divisions polonaises qu'on reconstituait alors en Russie. Les trois camps, dans l'intervalle, avaient été fermés. La plupart de ces officiers furent introuvables. Leurs cadavres furent découverts par les Nazis au début de cette année dans la forêt de Katyn; la nouvelle fit sensation dans les milieux polonais. Car ils avaient été prisonniers soviétiques. Comment étaient-ils passés des mains soviétiques à celles des Nazis? Les Nazis avaient-ils inventé l'histoire? Mais alors d'où venaient les papiers qui identifiaient les malheureux? S'ils étaient une falsification allemande, était-il impossible aux soviétiques de produire les officiers disparus et pourquoi? On comprend que les autorités polonaises en aient voulu avoir le coeur net. Pour obtenir une enquête impartiale, ils s'adressèrent à la Croix-Rouge qui ne put, évidemment, s'embarquer dans cette galère. Irrités au suprême degré, les soviétiques rompirent avec le Gouvernement polonais et, afin d'être bien sûrs qu'on ne découvrirait plus rien de compromettant chez eux, ils déclarèrent que tous les déportés polonais en U.R.S.S. étaient simples citoyens soviétiques et, partant, ne relevaient plus que des autorités de l'U.R.S.S. Désormais, si l'on ne veut pas être accusé d'hostilité systématique envers les Soviets, il faudra écouter comme des enfants sages tout ce que les communiqués soviétiques voudront bien nous dire sur ce qui se passe derrière l'infranchissable barrière.

d) Le Gouvernement soviétique termine sa note: "La fausseté et l'hostilité antisoviétique de ces déclarations (polonaises) ne doit pas empêcher les rapports amicaux entre les peuples polonais et soviétique, surtout en face de l'ennemi". Très juste! Toute friction aux Alliés fait l'affaire des Allemands. Mais que veut dire cet appel aux "peuples" par-dessus la tête des Gouvernements légitimes? Les Soviétiques ont déjà fait une guerre acharnée à Mihailovic et ses partisans serbes qui se sont pourtant opposés aux Allemands avant l'entrée en guerre de l'U.R.S.S. du côté allié. Aujourd'hui, c'est le tour du Gouvernement polonais. On se voit dans la pénible nécessité de conclure que les soviétiques ne veulent causer, dans les pays slaves, qu'avec des Quislings communistes. Déjà ils ont fabriqué les marionnettes indispensables. On a fondé à Moscou une "Ligue des Patriotes polonais" dont l'organe, *Wolna Polska*, attaque le "fascisme" du Gouvernement polonais en exil. Les nazistes se frottent les mains, et tous ceux qui songent d'abord à finir la guerre puis à établir un véritable régime de liberté sont écoeurés. On se demande s'il ne serait pas possible, dans l'intérêt du bien général, d'adopter des attitudes un peu moins totalitaires.

—*Relations* (juillet)

Vraiment...

Une coquette est plus facile à marier qu'une savante; car pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare, au lieu que pour épouser la coquette il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun.—Joseph Demaistre.

• •

Pour peu que la guerre dure, les agences de publicité devront tourner les yeux vers des sources de réclame autres que les ministères fédéraux. Nos voisins d'outre 45e ont déjà commencé à annoncer la marchandise qui sera offerte, après la guerre, au consommateur. Au Canada, on gagnera à adopter le système. La liberté de la presse, dont dépendent bien d'autres libertés populaires, n'est plus aussi stable du jour où les journaux ne porteront que la publicité gouvernementale.

• •

Les socialistes ont produit toute une littérature; ils ont aussi donné le jour à un mouvement politique: la C.C.F. Leurs écrits, pour la plupart, sont de pure propagande, rien de plus. Leur procédé consiste à isoler un cas de friponnerie commerciale et à le donner pour caractéristique du "maudit" capitalisme dans son ensemble. En réalité, à de très rares exceptions près, les commerçants sont les premiers à dénoncer ce même abus. Le commerce élimine peu à peu, mais par des procédés naturels, ses poisons. Cela, les socialistes se gardent bien de le dire.

• •

On s'amuse à raconter toutes les misères que les membres des vingtaines de commissions et contrôles, qui piétinent sur place, à Ottawa, se donnent pour établir, dans leurs familles, une échelle sociale s'apparentant à celle qui existe, à Québec, chez les employés du gouvernement. A Ottawa, paraît-il, le problème est parfois déroutant. Il faut savoir, par exemple, si l'épouse de l'assistant du chef du contrôle des boîtes à tomates a la préséance, en soirée, sur la femme du coordonnateur en second des tubes de pâte à dent... Ou bien il faut déterminer si le directeur des restrictions sur l'élastique pour brassières doit le salut, au club, à son collègue commis au rationnement des fermoirs-éclairs de brayettes... Autant de noeuds gordiens dont dépend la bonne conduite de la guerre.

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES • VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

EXXTRAITS DES DISCOURS DE TROIS MEMBRES DU BLOC POPULAIRE

Le secrétaire général du Bloc Populaire canadien transmet d'abord à l'assemblée un message personnel du chef du mouvement, M. Maxime Raymond, qui, empêché par la maladie de participer activement à la lutte, promet qu'il s'adresera à la population de Stanstead par voie de la radio et lui expose l'enjeu véritable de la lutte.

Souvenez-vous de 1917, déclare M. Laurendeau, qui fait un parallèle avec la situation actuelle. Borden avait promis qu'il n'y aurait pas de conscription, il avait fait élire un de ses ministres sur cet engagement. Puis, il est allé à Londres, où il a subi les influences que l'on sait. Il y avait alors en France des combats et partant des pertes de vie; les quatre divisions canadiennes perdaient de leurs effectifs et il fallait combler les vides. Le volontariat devenant insuffisant, Borden, malgré ses promesses, présenta en juin 1917 la loi de conscription, contre l'opposition de Laurier, de Lemieux et des autres, qui défendaient alors les opinions qui sont nôtres aujourd'hui. Les injures qu'ils recevaient, nous les recevons à notre tour.

Nous sommes en juillet 1943. M. King a fait la même promesse que Borden. L'invasion de l'Europe est commencée et il y aura fatalement des pertes de vie. Où prendrons-nous les nouveaux effectifs? Il y a crise de main-d'oeuvre; dans le Québec seulement, il manque de 15 à 20,000 ouvriers agricoles. Même pénurie dans les usines de munitions. Or, M. Ralston réclame pour cette année 177,000 soldats.

Il y a trois ans, nous avons eu la conscription pour le Canada. Après le plébiscite, M. King a fait voter la conscription pour service outremer. En principe, le ministère n'a plus qu'à décréter par arrêté-en-conseil l'application de la loi de conscription.

LA SITUATION ACTUELLE

Réfléchissez bien: la bataille d'Europe fait rage, il manque des bras sur les fermes et dans les usines et il a des milliers de conscrits au Canada. Où prendra-t-on les hommes? Tout simplement dans les camps. La situation actuelle est donc plus grave qu'en 1917, puisque M. King se croit délié de ses engagements et qu'il y a des conscrits préparés pour affronter le feu sans délai.

M. EDOUARD LACROIX

Le député fédéral de Beauce est heureux de venir appuyer la candidature de M. Armand Choquette, citoyen en vue du comté de Stanstead, et père d'une famille nombreuse. Lui, il connaît la valeur de l'argent et peut juger des dépenses que nous encourons actuellement. Examinons d'un peu près cette situation.

A la Chambre des communes, il existe un bloc impérialiste: libéral, conservateur, C.C.F. et créditiste, qui vote des sommes effarantes. Vous le savez vous-mêmes, vous savez ce qu'on vous enlève et vous voyez les restrictions. Qu'adviendra-t-il de tout cela? Le gouvernement dépense aujourd'hui comme un matelot en goguette. Voici des faits qui justifient nos positions et qui vous permettent de savoir comment voter le 9 août prochain.

Nous avons hypothéqué le Canada pour plus de 70 pour 100 de sa valeur totale. Jusqu'en 1939, nous avions confiance en M. King pour nous donner une politique canadienne, mais aujourd'hui, nous qui aimons d'abord nos familles et notre sol, nous redoutons l'esclavage, car vous n'ignorez pas qu'un pays qui doit est soumis à qui il doit. Dans des circonstances aussi graves, aurions-nous le droit de faire une politique personnelle?

Certes, il faut respecter les lois et nous sommes en guerre, comme disait M. King en 1940, "avec modération". Par ces promesses, a-t-on voulu se jouer de nous?

LE GOUVERNEMENT PLUS IMPERIALISTE . . .

Le gouvernement King, poursuit M. Lacroix, est le gouvernement le plus impérialiste qui ait jamais existé au Canada. En 1918, Borden avait voté 35 millions de dollars à l'Angleterre, et on le jugeait impérialiste! C'était une goutte d'eau dans le baril actuel; nous sommes rendus à deux milliards, soit 58 fois 35 millions. Au cours de juin 1943, la Chambre votait chaque jour en moyenne $150 millions.

Un milliard, il faudrait 92 ans et 5 mois pour le compter, à raison de $1.00 la minute.

Dans Stanstead, vous avez en mains le frein pour modérer la machine dans sa course folle. Tous les autres candidats vont s'allier au bloc impérialiste pour continuer le gâchis d'Ottawa. Qui parmi vous veut prendre la responsabilité de dire à M. King, par son vote: Tout va bien, continuez?...

J'ai appuyé ce régime 25 ans, de dire M. Lacroix, et j'ai rompu, car autrement j'aurais honte de vous adresser la parole. Le gouvernement mettra tout en oeuvre pour remporter le comté; il veut obtenir un vote de confiance, dût-il lui coûter $500.

L'EFFORT TOTAL

L'effort total, c'est exactement le contraire de ce que les libéraux ont prêché depuis 20 ans. En considérant le chiffre de notre population, où en sommes-nous et où en serons-nous après la guerre? Nous aurons des chômeurs formés des ouvriers d'usines de guerre et nous aurons une dette de $12 milliards au fédéral, plus de 5 à 6 milliards de dettes provinciales et municipales. Or la richesse du Canada a été évaluée à 25 milliards. Le Canada sera donc hypothéqué de $18 milliards et vos fils devront verser chaque année des intérêts de $303 millions, soit à peu près la dette du Canada entre 1869 et 1911, car au départ de Laurier, la dette était de 340 millions, et ce montant comprenait la construction des chemins de fer.

Chaque enfant qui naît aujourd'hui doit $900 de dette fédérale. Comme notre famille est en moyenne de 5.6 enfants, on peut constater jusqu'où nous sommes enfoncés. Nos hommes publics ont hérité d'un beau domaine qu'ils dilapident inconsidérément et le budget s'accroit rapidement d'une année à l'autre.

M. JEAN DRAPEAU

Le candidat des conscrits dans l'élection complémentaire d'Outremont exprime sa satisfaction du devoir accompli et de constater que les Canadiens sont capables de réagir dans les moments graves de leur histoire. Les chiffres d'Outremont révèlent en effet que les 51 bureaux de scrutin canadiens-français, (sur un total de 121) lui ont donné la majorité; dans la paroisse Saint-Jean de la Croix, il a obtenu près de 4,000 voix, et le général LaFlèche, 956.

Nous protestons contre ceux qui mènent le pays à la ruine. Mieux que d'autres, les jeunes le comprennent, car ils sont le pays de demain. Il n'y a pas que la conscription. Pourquoi ruine-t-on la famille et l'esprit familial? C'est contre cela que nous protestons et que nous saurons dignes de ceux qui nous ont acquis le droit de protester.

LES VALEURS EN JEU

Nous savons tous qu'il y a des valeurs en jeu dans la guerre. Mais rien ne sert de sauver les droits des minorités en pays étranger, si nous perdons les nôtres ici. On sabote notre esprit familial. Des jeunes gens sont envoyés très loin de chez eux: est-ce pour les éloigner de leurs familles et le Service sélectif se donne-t-il cette mission?

Nous avons le sens de l'honneur et nous n'avons que dégoût pour tous les pactes avec la franc-maçonnerie, le communisme, l'athéisme, etc. Tous les jeunes s'unissent pour sauver nos valeurs spirituelles. Trois cents ans d'histoire montrent ce dont est capable un peuple qui veut durer.

FIELD

Field, (D.N.C.)—Mlle Yvonne Roy, de Sudbury, a passé quelques jours dans sa famille la semaine dernière.

M. Régis Leblanc, de Sudbury, était parmi nous dimanche dernier.

M. et Mme Philias Larocque ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Estelle-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Morin, de Malartic, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Sylvio Duchêne, avec leurs deux enfants, de North Bay, étaient en visite chez M. et Mme Isaïe Boisvenue, dimanche dernier.

M. et Mme François Filion ont été à Ottawa la semaine dernière pour assister à la profession religieuse de leur fille, Cécile, chez les Soeurs Grises de la Croix.

Mlle Madeleine Piché est allée passer ses vacances à Ottawa et Crysler, Ontario.

Lundi dernier Mme Lucien Boisvenue est allée conduire son jeune fils à l'hôpital de Sturgeon Falls pour être opéré pour les amygdales, et extraire des dents.

M. et Mme A.-B. Girard, de North Bay, étaient de passage à Field, mardi dernier.

M. et Mme J. Chew, de Sudbury, ont visité M. et Mme J. Mayer, dimanche dernier.

M. Merrill Buttler, de Sudbury, est venu rendre visite à sa famille chez Mme C. Séguin, dimanche dernier.

Mme Fournier et sa jeune fille, de Blind River, passent quelques jours en visite chez M. et Mme Joseph Quenneville, sa fille.

Mlle Hélène Desjardins, de Sudbury, passe ses vacances dans sa famille, M. et Mme J.-E. Desjardins.

Mlle Bibiane Forget, de Casselman, Ont., est l'hôte de sa cousine, Angéline Quenneville, pour quelques semaines.

M. et Mme Hormidas Portelance, de Sudbury, étaient de passage à Field, lundi dernier.

Mlle J. Cloutier, de Timmins, est en visite chez ses oncles, MM. Jules et Emile Labelle.

M. Gérald Leblanc a été conduire son jeune garçon à l'hôpital de Sturgeon Falls, pour un clou planté dans un pied.

Blezard falley, (D.N.C.)—M. Arthur Harvey passait quelques jours parmi les siens, la semaine dernière.

Mme Bertrand et son fils, de London, visitaient de nombreux amis dans la paroisse et aux alentours, dernièrement.

Mlle Jacqueline Clouthier passe quelques jours à Toronto.

M. et Mme Laurent Cayen son de retour d'un voyage à Ottawa.

M. et Mme Larouche et leur famille sont de passage à Blezard.

Noëlville

Noëlville (D.N.C.)—M. et Mme Antoine Duval ont le plaisir d'annoncer à leurs aprents et amis, la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Henri-Norbert. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Dumond.

Mme Henri Mongeon, ainsi que ses enfants, visitent ses parents, M. et Mme Albert Bigras.

M. et Mme Raymond Thibert et leur bébé, Gérald, Mlles Fernande et Jeannine Duval, Mlles Jeannette et Isabelle Poitras, de Windsor, visitent les familles Calixte Duval et René Bigras.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) — Dernièrement ont eu lieu les funérailles de Mme Roch Labelle, née Hélène Cadieux, décédée à l'hôpital St-Joseph, de Sudbury, à l'âge de 75 ans. M. le curé S. Charpentier officiait au service. Les porteurs étaient MM. Napoléon Labelle, Ferdinand Bérubé, Julien Denis, G.-F. Bergeron, Adélard Labre et S. Cadieux. La défunte laisse dans le deuil trois fils, Armand et Bernard, en Colombie canadienne, et Vianney, à Sudbury, une fille, Mme Roméo Clément (Emma), de Hanmer, un frère, M. S. Cadieux, d'Espanola et une soeur, religieuse, à Montréal. Son époux l'a précédé en 1930. Mme Labelle était née à St-Janvier, Qué., et demeurait à Hanmer depuis environ 35 ans. A la famille en deuil, l'Ami du Peuple offre ses sincères sympathies.

M. Henri Patenaude et son fils, Georges-Henri, de Laprairie, Qué., ont passé quinze jours de congé chez M. le curé S. Charpentier.

BAPTEMES

A M. et Mme Edmond Proulx (née Béatrice Bigras), une fille, Marie-Lucienne-Stella. Parrain et marraine, Réal Proulx et Laurence Lalonde.

A M. et Mme Emile Tremblay, un fils, Joseph-Lionel-Cyrille. Parrain et marraine, M. et Mme Marcellin Henri.

A M. et Mme Irénée Kingsley, un fils, Joseph-Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Kingsley.

A M. et Mme Paul Séguin, un fils, Joseph-Aleide-Alfred.

Une déclaration de M. M. Raymond

Il propose l'envoi d'un émissaire à Londres

Le secrétaire du Bloc nous communique une déclaration de M. Maxime Raymond sur le problème de la carte électorale:

Par un coup de force constitutionnel, le gouvernement King prétend reporter à l'après-guerre la modification de la carte électorale à laquelle l'obligeait la constitution canadienne. Il s'est fait approuver par une majorité au Parlement d'Ottawa. Et comme, par une anomalie que tous les vieux partis ont toléré, le Canada ne peut amender sa constitution sans que le Parlement de Westminster ne remplisse la formalité d'enregistrer sa décision, notre Législature fédérale adresse une requête à Londres dans ce sens.

Ce coup de force lèse avant tout les intérêts du Québec, dont la population s'était accrue, et qui allait voir son influence grandir d'autant au Parlement fédéral.

Aussi, contre une pareille décision qui viole l'esprit de l'Acte de l'amérique Britannique du Nord, et qui consomme une injustice criante contre le Québec, la Législature québecoise a élevé une protestation unanime. A trois reprises (les 30 juin, 4 et 7 juillet), par la voie de son secrétaire général et de l'un de ses collaborateurs, le Bloc Populaire Canadien s'est élevé contre cette machination. Le premier ministre Godbout et le chef de l'Union Nationale, M. Duplessis, ont écrit à l'honorable King pour défendre le même point de vue.

M. King a invoqué contre eux "l'unité nationale" — cette unité mensongère qui sert à brimer le Québec depuis le début de la guerre,—et les arguments d'ordre constitutionnel les plus contestables.

Quant à nous, avec la plupart des juristes et la tradition, nous estimons que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord résulte d'un contrat entre les diverses provinces. On ne peut modifier ce pacte qu'avec l'assentiment de toutes les provinces. Comme le Québec a fait connaître officiellement son refus, il nous paraît que dans le cas présent le Parlement de Westminster n'a pas le droit d'enregistrer la décision du Parlement d'Ottawa.

Cette question intéresse le Québec entier, et les divers partis provinciaux se sont trouvés d'accord pour repousser l'idée d'un amendement constitutionnel visant à ne pas modifier la carte électorale. Pour que cette entente dure, je fais mienne la suggestion d'un journaliste indépendant: je demande qu'un organisme extrapolitique (comme la Société St-Jean-Baptiste ou la Ligue pour la Défense du Canada), prenne la tête d'une protestation collective, et qu'ayant recueilli les suffrages de tous les chefs politiques, civiques, professionnels et nationaux, il envoie un émissaire à Londres chargé d'y déposer solennellement le protêt de la province de Québec.

Cet émissaire ne demandera pas au Parlement impérial de régler nos problèmes domestiques. Au contraire, il lui fera remarquer qu'à cause de l'opposition du Québec, il n'a pas le droit d'enregistrer par son vote la décision d'Ottawa. Nous ne le ferons pas juge de nos affaires, nous lui dirons au contraire qu'il n'a pas capacité de juger.

Si l'unanimité se réalise chez nous autour de ce projet, nous mettons M. King au défi de ne point laisser parvenir notre émissaire à Londres!

(Signé) Maxime RAYMOND

Un boisseau de lin produit environ 1 livre d'huile; le soja en donne près de huit livres par boisseau; et il faut un peu plus de quatre livres de graine de tournesol pour produire une livre d'huile.

L'AMI DU PEUPLE
82 BEECH, SUDBURY

Ci-inclus ..... pour abonnement
ou réabonnement de ..... au
journal "L'Ami du Peuple"
Nom .....
Adresse .....
(un an $2.00 — 6 mois $1.25)

CONTES:

Par GUY DE MAUPASSANT

Les Contes sont de petits tableaux, courts et charmants, qui ont triomphé du temps. Le présent recueil—destiné à être mis entre toutes les mains—contient un choix exquis.

Le souple génie de l'écrivain a su s'adapter à tous les sujets: contes paysans, contes normands, souvenirs de guerre, histoires fantastiques.

Ce remarquable ouvrage d'un des plus grands noms de la littérature française doit se trouver sur les rayons de toute bibliothèque soignée, dans la famille, au collège, au couvent. Les jeunes comme leurs aînés y trouveront une saine distraction, en même temps qu'ils puiseront à une source vraie de génie.

POUR VIVRE EN PAIX

Par CLAUDE De SAINT-PHALLE

Après cet effroyable chaos de la guerre, il faudra rétablir la paix, il faudra que les hommes puissent trouver sur la terre le moyen de vivre et surtout de vivre en paix.

C'est un véritable traité d'économie politique et sociale, mis à la portée de tous, que nous donne Claude de Saint-Phalle. Passant du chômage à la sécurité de l'Etat, des grandes sociétés à capitaux au dirigeant et à l'ouvrier, de l'autorité politique au citoyen, l'auteur cherche un équilibre qui permettra aux hommes de vivre en paix, en sécurité, dans une société qui tendra vers le bien commun.

TROIS EPREUVES

Par DANIEL HALEVY — 1874-1871-1940

Sous un titre presque symbolique, l'éminent auteur étudie la véritable nature de la défaite française, et, pour rendre son exposé plus clair, il compare trois grandes défaites de la France, en se demandant laquelle fut la plus désastreuse.

Trois Epreuves n'est cependant pas un livre défaitiste. C'est un ouvrage précis, vrai, neuf, qui puise dans l'histoire de la France des raisons d'espérer et qui montre comment les Français n'ont pas cesser de se raidir contre le joug allemand. Trois Epreuves n'est pas véritablement un livre de guerre; c'est un ouvrage solide, qui apporte des solutions. C'est un livre de reconstruction.

D'OU VIENT L'ALLEMAGNE

Par GONZAGUE DE REYNOLD

Quels sont les traits caractéristiques de la mentalité allemande? Le Germain, répond Gonzague de Reynold, est un être qui, intellectuellement, s'enferme dans sa pensée, se rend incommunicable, se crée et se recrée sans cesse son univers. Socialement, il ne cesse de se mettre en troupe, de se discipliner, de marcher au pas de parade. Enfin, il est incurablement romantique. Dès qu'une idée se présente à lui il en fait un mythe. L'idée, chez lui se prolonge en rêve, se noie dans le sentiment.

Gonzague de Reynold ne représente point les Allemands contemporains comme autant de barbares à longues moustaches blondes et vêtus de peaux de bêtes: il ne s'agit pas ici d'un livre de propagande. L'Auteur, avec beaucoup d'objectivité établit cependant que le peuple Allemand est un peuple mouvant et indomptable, anarchique et dangereux, qui veut sans cesse faire sombrer le monde dans son chaos.

Librairie Loisirs

LA VIE DE L'ESPRIT

VIE INTIME ET CARRIERE DE SIR WILFRID LAURIER

C'est à Saint-Lin, dans une modeste maison, convertie depuis en musée, que naquit Wilfrid Laurier, le 20 novembre 1841, du mariage de Carolus Laurier, et de Marcelle Martineau, femme au caractère sensible et élevé, qui avait certains liens de parenté avec la mère du poète Louis Fréchette.

Carolus Laurier était un modeste arpenteur, mais il jouissait de l'amitié générale, car il devint le premier maire de Saint-Lin lorsque ce village fut érigé en municipalité civile.

Adolescent, Laurier s'acquit l'admiration des villageois par sa prestance. Les bonnes dames de Saint-Lin, s'écriaient sur son passage: "Tiens c'est le p'tit monsieur qui passe".

Ses études primaires terminées, Laurier s'inscrivit au collège de l'Assomption où il ne tarda pas à se distinguer par ses qualités de tact, de modération et de réflexion, qui devaient toujours le caractériser.

Au sortir de l'Assomption, Laurier suivit ses cours de droit à McGill et se plaça au premier rang dans les clubs politiques et littéraires de Montréal. Il fut admis au barreau, en 1864 à l'âge de 23 ans.

Sa santé étant chancelante, Laurier alla demeurer à Arthabaska, où il ouvrit une étude avec M. Joseph Lavergne, qui devint plus tard juge et dont le fils, M. Armand Lavergne, fut un tribun et un patriote remarquable.

Laurier, grâce à son éloquence et à ses plaidoiries savantes, ne tarda pas à jouir d'une certaine célébrité dans Drummondville Arthabaska, et en 1871, les électeurs de ce comté l'élirent à la législature provinciale. C'était sa première victoire politique. Il alla demeurer plus tard dans une magnifique demeure à Arthabaska.

Le chef du parti libéral fédéral, McKenzie, remarqua les succès du nouveau membre de l'assemblée législative de Québec, et il le pria de se présenter aux grandes élections de 1873. Le régime Macdonald fut battu et les libéraux prirent le pouvoir. Aux Communes, Laurier déploya une activité incroyable. Il prit vaillamment la défense de Louis Riel, du libéralisme politique canadien et de l'autonomie des provinces. On le surnomma l'orateur à la bouche d'argent, et tous les canadiens français et anglais, l'acclamèrent.

Aimé et respecté de tous, Wilfrid Laurier devint chef du parti libéral en 1887 à l'âge de 46 ans. Il mena la guerre aux conservateurs et se fit l'avocat d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Bref, Wilfrid Laurier, admiré d'un océan à l'autre, conduisit son parti au pouvoir en 1896. Jamais les conservateurs n'avaient subit une telle défaite. C'était la première fois depuis la Confédération qu'un Canadien-Français était élu premier ministre. Dès lors il entreprit d'ouvrir au Dominion les marchés étrangers, de resserrer les liens entre les provinces d'Ontario et de Québec, et de régler la fameuse question des écoles du Manitoba. Laurier fit preuve au cours de toute sa carrière d'une diplomatie qui lui permit de surmonter tous les obstacles.

En 1897, Laurier partit pour l'Angleterre où il expliqua aux chefs britanniques que ses compatriotes pouvaient être loyaux envers le "Union Jack" tout en respectant leur origine française.

Victoria mourut en 1901, et Laurier retourna à Londres, l'année suivante, pour le couronnement d'Edouard VII. Il refusa de solidariser les intérêts du Dominion avec ceux de la Grande-Bretagne, répétant que notre pays était trop jeune pour engager toutes ses ressources. A une troisième conférence impériale, en 1907, il resta ferme sur ses positions. Cette attitude lui valut des commentaires désobligeants au sein des provinces anglaises.

Mme Laurier fut une excellente collaboratrice pour son mari. Nombreux furent les personnages importants qui allaient visiter le premier ministre; elle savait les recevoir avec dignité et courtoisie. La maison des Laurier devint le rendez-vous de l'élite littéraire et politique.

A des nombreux dîners servis, auxquels souvent des proches amis étaient invités, on remarquait parmi eux: Mme L.-O. David, l'hon. L.-O. David, Sir Wilfrid et Lady Laurier, l'hon. sénateur Louis Lavergne (frère du juge Lavergne, ancien associé de Laurier), Mme Brodeur (née Marie-Louise Pépin, veuve de M. Henri Laurier et mère de l'hon Robert Laurier, ministre provincial des mines en Ontario), Mme Louis Lavergne et M. Rodolphe Boudreau, secrétaire de Sir Wilfrid Laurier.

On voyait souvent ensemble les deux inséparables Sir Wilfrid Laurier et L.-O. David.

A cette époque, il y a plus de trente trois ou trente-quatre ans, les routes étaient en si mauvais état que Sir Wilfrid devait faire transporter sa voiture par train depuis Ottawa jusqu'à Arthabaska, lorsqu'il allait passer quelque temps dans cette dernière ville. Arthabaska était alors le centre d'une belle élite. On y rencontrait des politiciens, des musiciens, des littérateurs bien connus qui se réunissaient souvent chez Sir Wilfrid afin de causer. Les dames se visitaient aussi fort souvent. C'était l'heureux temps où l'on savait passer toute une soirée dans un salon avec, pour unique divertissement, une conversation d'humeur et de bons mots.

Sir Wilfrid Laurier perdit le pouvoir en 1911, il demeura chef de l'opposition jusqu'à sa mort survenue à la mi-février 1919. Ce fut une immense perte pour le peuple canadien et surtout pour les canadiens-français.

Il avait de l'éloquence...

Oui Laurier avait ce don, que plusieurs de nos jeunes canadiens français devraient essayer de maîtriser. Parmi toutes les nations et tout spécialement chez notre peuple, une telle maîtrise d'éloquence exerce sur une audience une forte fascination. C'est un don divin et Laurier le possédait à un fort degré, surtout comme homme d'état.

Voici une citation qui montre sa manière d'orateur. Cette citation d'un discours fait en France. Ce discours fut ouie à un banquet de la chambre de Commerce anglaise.

"Puisque je suis appelé à l'honneur de répondre à ce toast, je crois être fidèle à la pensée qui l'inspire, en interrompant ici l'usage de la langue anglaise, pour me servir de ma langue maternelle, de la langue que j'ai apprise aux genoux de ma mère, qui fut apportée au Canada voilà plus de trois siècles, par des colons de France, et que leurs descendants ont religieusement, pieusement conservée pour la transmettre eux-mêmes à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants, etc. etc.

Ceci est seulement une petite partie de son discours, mais c'est suffisant pour vous donner une idée de son éloquence.

Finissons cette article en conseillant à tous nos canadiens français d'essayer à marcher sur le pas de Sir Wilfrid Laurier, et tous seront comme lui patriotes, intelligents et bons chrétiens et laisseront derrière eux une mémoire inoubliable et honorable.

N.-R. DESAUTELS,
Sault-Ste-Marie, Ont.

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE

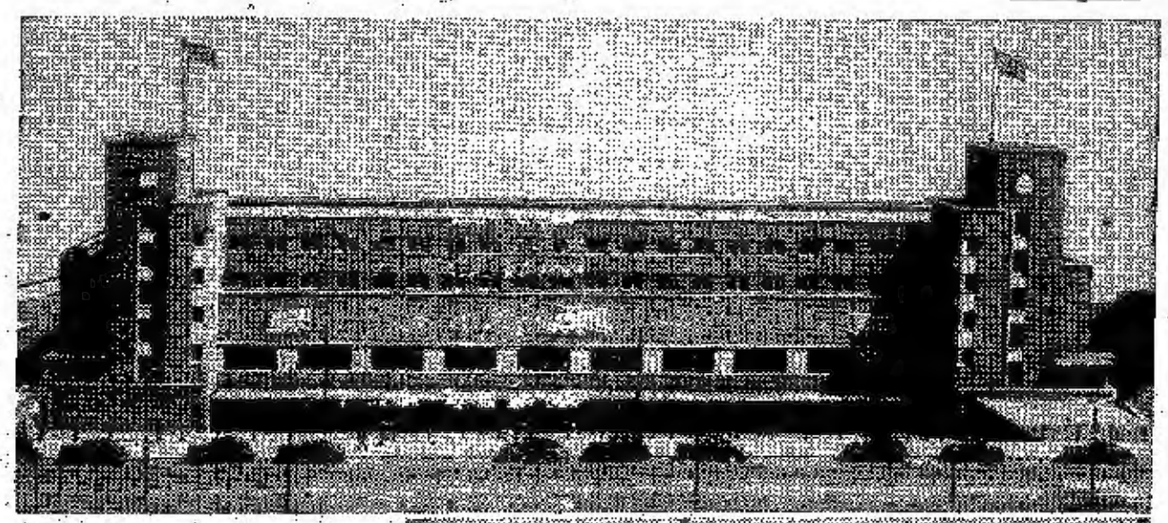

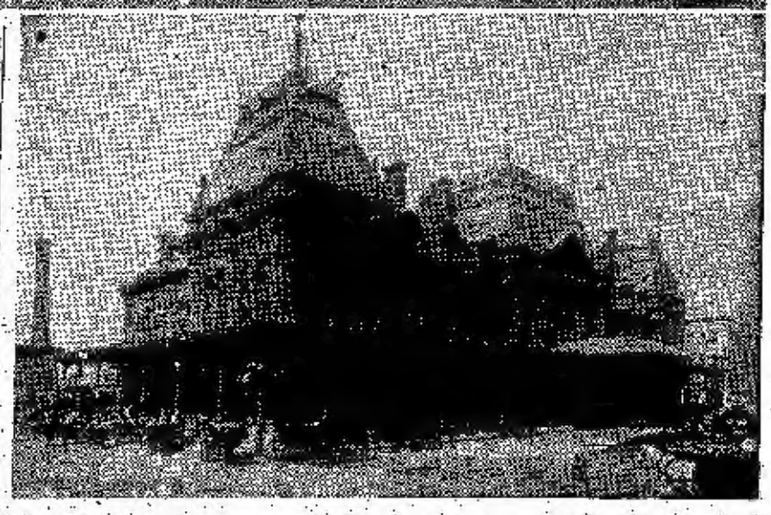

Voici deux gares qui représentent chacune une époque. En haut, la nouvelle Gare Centrale du Canadien National à Montréal, modèle d'architecture moderne; au-dessous est une reproduction photographique de l'ancienne gare Bonaventure telle qu'elle apparaissait en 1888, reproduction fournie par le studio William Notman.

La photographie du haut a été prise du pont de la rue Dorchester qui se trouve à 30 pieds au-dessus du hall de la gare. Celle-ci est en bordure d'une esplanade d'environ 225 pieds de large. A comparer les autos qui stationnent sur le pont avec les voitures à traction animale dans la photo du bas.

L'ancienne gare Bonaventure a vu passer nombre de distingués voyageurs y compris des rois. Elle sera encore utilisée en partie pendant la guerre, puis l'édifice lui-même sera rasé.

La Gare Centrale, ouverte au public le 15 juillet, est la plus moderne qui soit sur le continent. Toute la superficie de la vieille gare Bonaventure pourrait tenir à l'aise dans le hall de la nouvelle gare.

La Gare Centrale est le centre d'un important développement ferroviaire qui dotera Montréal d'un système de transport amélioré. Elle aide beaucoup à notre effort de guerre et ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de la métropole du Canada.

RAPPELLE-TOI!

Rappelle-toi, quand l'aurore craintive
Ouvre au soleil son palais enchanté;
Rappelle-toi, lorsque la nuit pensive
Passe en rêvant, sous son voile argenté,
Aux doux songes du soir
Lorsque l'ombre t'invite
Ecoute au fond des bois, murmurer une voix
Rappelle-toi, rappelle-toi.

Rappelle-toi, lorsque les destinées
M'auront de toi, pour jamais séparé,
Quand le chagrin, l'exil et les années
Auront flétri ce coeur désespéré,
Songe à mon triste amour,
Songe à l'adieu suprême,
L'absence ni le temps ne sont rien quand on aime.
Tant que mon coeur battra, toujours il te dira:
Rappelle-toi, rappelle-toi.

Rappelle-toi, quand sous la froide terre,
Mon coeur brisé pour toujours dormira,
Rappelle-toi, quand la fleur solitaire,
Sur mon tombeau doucement s'ouvrira;
Je ne te verrai plus,
Mais mon âme immortelle reviendra près de toi
Comme une soeur fidèle, écoute dans la nuit,
Une voix qui gémit:
Rappelle-toi, rappelle-toi!

"LES POESIES CHOISIES DE VICTOR HUGO"

Les *Poésies choisies* de Victor Hugo que viennent de publier les Editions Bernard Valiquette, Ltée, suscitent un vif intérêt non seulement à cause de la valeur intrinsèque de l'oeuvre que de l'analogie frappante entre les jours d'épreuves que nous traversons et l'époque troublée que Victor Hugo lui-même connut. On peut dire en effet que l'ère napoléonnienne, la guerre de 1870, l'exil du poète, lui inspirèrent la plupart de ces pages immortelles qui consacrèrent sa renommée.

On lira avec un plaisir redoublé les pièces les plus célèbres des *Odes* et *Ballades*, des *Orientales*, des *Chants du Crépuscule*, des *Feuilles d'Automne*, des *Voix intérieures*, des *Rayons et les Arbres*, des *Châtiments*, des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, de *l'Année Terrible*, des *Chansons des rues et des bois*, de *l'Art d'être grand-père*, du *Pape*, de la *Pitié suprême*, des *Quatre Vents de l'Esprit*, etc. où se manifeste avec le plus d'éloquence, le plus d'énergie, le plus de maîtrise et aussi avec le plus de grâce, de tendresse et de compassion l'âme poétique de Victor Hugo. Les catastrophes et les douleurs de la vie publique autant que les douceurs et les peines de la vie de famille lui permirent de donner libre cours aux immenses ressources de sa nature d'élite et de léguer à la postérité des strophes sublimes où sont réunis tous ces souvenirs, ces émotions, ces cris de douleur, de doute et de foi, ces élans vers l'au delà, cette adoration de la nature, source féconde de son incomparable génie.

Les *Poésies choisies* de Victor Hugo sont en vente au prix de $1.00 ($1.10 par la poste) aux Editions Brnard Valiquette, Ltée, case postale 26, Station "H", Montréal.

"MIRACLES"

par Alain FOURNIER

"Miracles", par Alain Fournier, avec préface de Jacques Rivières, que les Editions Bernard Valiquette viennent de rééditer, sont des pages pleines de charme où le lecteur discerne tout de suite cette délicatesse qui n'est jamais de la nonchalance, mais de la mesure, de la pudeur et du goût.

Alain Fournier était un être vif et noble qui n'avait qu'une boussole, sa conscience; mais c'était un soldat, et plus discipliné, au service de sa patrie. Il aimait les sentiments larges dans l'air pur, les pensées limpides baignées de lumières. C'est sur la ligne de feu que la mort l'a pris, en pleine vigueur, par un matin de soleil éclatant, comme si elle savait qu'avec lui on ne tergiversait pas.

Ces pages datent donc de quelques années et pourtant elles n'ont pas vieilli parce qu'elle constituent une vision d'honnête homme, tout animé par un coeur juste.

Elles sont d'une lecture facile et agréable, écrites dans un style qui coule de source.

"Miracles", par Alain Fournier, avec préface de Jacques Rivières, est en vente au prix de $1.25 ($1.35 par la poste).

En vente à la librairie "Loisirs".

On peut passer pour dangereux simplement à défendre la vérité.

LES BLES SONT BEAUX

Les blés sont beaux! Les champs sont verts.
Le soir tombe sur la prairie,
L'oiseau répète ses concerts,
Je m'enivre de poésie.

Mon pied froisse les doux gazons
Tous parsemés de fleurs sauvages,
L'odeur des foins monte aux moissons.
Plus de bruit dans les pâturages.

L'eau murmurante des ruisseaux
Glisse sous les arbres antiques;
Apprenez-moi des chants nouveaux
Qui valent ces riens poétiques!

Solitaire au fond du chemin,
Mollement s'en vont mes pensées.
Pour attendre ici le matin.
Je dormirais dans les rosées.

Les blés sont beaux! Les champs sont verts.
Le soir tombe sur la prairie,
L'oiseau répète ses concerts,
Je m'enivre de poésie.

Benjamin SULTE

LA VIE OUVRIERE

Les encycliques sociales

Le mal social

NATIONALISME ET INTERNATIONALISME

Le DEUXIEME FAIT qui nous intéresse, celui qui fit naître le Nationalisme, est beaucoup plus récent. Il nous faut ici distinguer entre le nationalisme dont nous parlons et cet esprit national outré qui fit condamner l'Action Française en France. Ce Nationalisme fut condamné parce qu'il donnait la préséance au naturel sur le surnaturel. Le nationalisme dont nous parlons est celui dont parle Pie XI et qu'il décrit en ajoutant les mots "ou impérialisme économique." C'est donc un esprit national qui a sa racine, sa vie et son dénouement dans le domaine économique.

Cette forme de nationalisme fut occasionnée par la dernière grande guerre, celle de 1914-1918.. La Ligue Internationale des Banquiers avait réussi à faire accepter l'ETALON-OR comme base internationale d'échange près d'un demi-siècle auparavant. A la fin de cette guerre, elle réussit à l'établir comme étant l'espèce en laquelle devraient être payées les dettes internationales et toutes les indemnités de guerre. On refusa à l'Allemagne tout autre mode de paiement, en même temps qu'on refusa à son industrie tout débouché qui lui aurait permis l'importation nécessaire du métal jaune. De plus, du même coup on lui enleva son empire colonial et toutes les ressources qui lui auraient au moins permis de fixer son économie nationale sur un pied d'honnête suffisance.

Le même traitement fut infligé à l'Autriche, qui était maintenant une petite puissance industrielle sans agriculture. Tous se souviennent encore des pathétiques appels faits par Mgr Seipel, alors qu'il était chancelier de cette même Autriche qu'il aimait tant, et à laquelle il voulait conserver son caractère national et religieux. A maintes reprises, il avertit un monde qui ne voulut pas comprendre, que si l'on ne changeait pas les conditions économiques faites à son pays, celui-ci serait obligé de fondre son économie avec celle du Reich Allemand et que ceci causerait fatalement l'Anschluss, c'est-à-dire, l'absorption complète des deux pays: l'Allemagne n'ayant ni la volonté ni les moyens de faire des faveurs à qui que ce soit.

Dans le même temps, l'Allemagne cherchait à rompre le lien de la finance internationale qui l'étouffait. Le procédé déloyal d'inflation monétaire total qu'elle prit est encore certainement présent à la mémoire de tous. Quant à nous, nous nous souvenons encore d'avoir acheté des chocolats, à 5 sous l'unité, qui étaient enveloppés dans des billets de 500,000 marks allemands.

Ce procédé était déloyal, avons-nous dit, mais il faut ajouter que sous certains aspects il était aussi héroïque et que certainement il fallait une conscience nationale bien vivante et bien avertie d'un grand danger à éviter pour le supporter. En effet, cette inflation entraînait la perte complète de toutes les épargnes monétaires du peuple allemand, la nullification de toutes les polices d'assurances, et la ruine de tous ceux qui n'avaient d'autre bien qu'un bon compte de banque, et ils étaient nombreux. Ce fait s'explique à la lumière de ce qu'était la condition d'échange international de ce malheureux pays. Nous avons nous-même acheté des livres en Allemagne d'une valeur d'environ $40, qui nous furent livrés à domicile pour la ridicule somme de $1.85!

Sur le marché international, le mark ne valait rien parce qu'il ne contenait pas d'or. Il retenait cependant une valeur d'achat relative chez le peuple allemand! On pouvait donc acheter des marks pour presque rien, et avec ces mêmes marks acheter des marchandises allemandes de réelle valeur. En d'autres mots, on pouvait acheter à prix minime en Allemagne, ou, si vous voulez, on pouvait prendre à plaisir la richesse que produisait ce pays sans lui rien donner en retour, comme dans le cas dont nous avons parlé. Nous recevions de ce pays une valeur représentant plusieurs jours de travail d'un ouvrier honnête et nous ne lui donnions en retour que la somme d'un dollar et quatre-vingt-cinq sous, ou, si vous voulez, les denrées nécessaires au maintien de la vie d'une personne pendant une journée en ce temps où notre monnaie elle-même souffrait d'inflation au dire de tous les économistes orthodoxes!

Pourquoi, alors, laissait-on faire ce jeu d'appauvrissement du pays, en Allemagne même? Parce qu'on voulait à tout prix acquérir de la monnaie étrangère, afin d'acheter l'or nécessaire au rétablissement de la valeur internationale du mark! Ce procédé, toutefois ne pouvait durer longtemps et la réaction se fit sentir dans une dépréciation du mark en Allemagne même, malgré les ruines de fortunes personnelles que cela entraînait. On considérait qu'un moindre mal devait être supporté en présence d'un bien commun plus grand à assurer: LE MAINTIEN DE L'ECONOMIE NATIONALE.

Dans notre prochain article, nous verrons le sens du nationalisme économique moderne.

Paul PRINCE
"La Liberté et le Patriote," Winnipeg.

Québec et les Caisses populaires

Dans sa dernière édition le "Maritime Cooperator" donne des chiffres et des commentaires intéressants sur les Caisses Populaires du Canada.

••

Le mouvement des caisses populaires est en pleine expansion dans les neuf provinces du Dominion. Le mouvement coopératif d'épargne et de crédit, fondé par le commandeur Alphonse Desjardins dans la Province de Québec, se développe rapidement dans toutes les provinces du Canada. On peut dire qu'il est en pleine expansion dans toute l'Amérique du Nord, car aux Etats Unis, ce mouvement est très populaire. Voici quelques statistiques que je prends dans la revue Desjardins et qui ont été publiées dans un bulletin du service de l'économie domestique du ministère fédéral de l'Agriculture.

Nombre de Caisses

On compte, à l'heure actuelle, 1,316 caisses populaires ou crédit unions réparties comme suit dans les différentes provinces:

Ile du Prince-Edouard	45
Nouvelle-Ecosse	201
Nouveau-Brunswick	138
Québec	609
Ontario	93
Manitoba	44
Saskatchewan	44
Alberta	43
Colombie Canadienne	71

Nombre de Sociétaires

On compte 238,463 sociétaires recrutés comme suit:

Ile du Prince-Edouard	5,539
Nouvelle-Ecosse	28,144
Nouveau-Brunswick	18,765
Ontario	18,670
Québec	147,484
Manitoba	5,112
Saskatchewan	6,273
Alberta	4,564
Colombie canadienne	6,912

Il est certain qu'actuellement, le nombre de sociétaires doit dépasser le quart de million, puisque les statistiques sont déjà vieilles de quelques mois.

L'Actif

L'actif total des caisses populaires s'élève à $31,230,813. Nous répartissons ce montant comme suit:

Ile du Prince-Edouard	99,647.00
Nouvelle-Ecosse	1,055,731.00
Nouveau-Brunswick	487,533.00
Ontario	2,193,355.00
Québec	26,831,439.00
Manitoba	142,882.00
Saskatchewan	189,308.00
Alberta	161,494.00
Colombie canadienne	69,426.00

Prêts accordés

Le montant global des prêts accordés au cours de l'année écoulée s'établit à $9,652,534.00. Voici les chiffres pour chaque province:

Ile du Prince-Edouard	$ 99,742.00
Nouveau-Brunswick	472,232.00
Ontario	1,710,697.00
Québec	5,744,097.00
Manitoba	186,305.00
Saskatchewan	295,105.00
Alberta	121,724.00
Colombie canadienne	83,942.00

Il est intéressant de noter que la province de Québec prime toutes les autres provinces en ce qui concerne le mouvement des caisses populaires. Evidemment, le mouvement des caisses, dans les huit autres provinces du Canada, est bien plus jeune que celui de la province de Québec. Mais, tout de même, le développement des caisses populaires dans le Québec doit attirer l'attention de tous les coopérateurs du Dominion.

Le nombre de sociétaires dans la province de Québec excède celui des huit autres provinces réunies d'au moins la moitié de l'actif total des caisses, viz: $31,230,813.00, les caisses du Québec en possèdent à elles seules, $30,700,518.26. Bien que la fondation des caisses soit relativement récente dans les autres provinces, il s'est fait, néanmoins, des progrès rapides, par exemple, en Saskatchewan, la première caisse fut fondée à l'automne de 1937. On y compte maintenant plus de 82 caisses et la plupart sont établies dans des districts ruraux.

COUP D'OEIL SUR LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

par *Philippe Ferland*

L'après-guerre nous inquiète. Tous les esprits tournés vers le bien commun cherchent à adoucir le choc qui ne manquera pas de se produire entre l'économie de guerre et l'économie de paix.

Il ne peut être question d'établir des cadres bien définis, très rigides, où mouler la société de demain. Trop de facteurs nous échappent encore. Mais, il importe de contrer la société sur des bases fondamentales d'ordre et d'équilibre.

Une doctrine nous offre la sollicitation de ses principes, celle de l'Eglise. Faite par des catholiques, elle ne convient pas qu'aux catholiques. Tous les sociologues chrétiens s'accordent pour en souligner la valeur éminente. Les encycliques contiennent, en effet, les indications générales, le corps de doctrine le plus sûr et le plus cohérent qui soit.

La raison en est toute simple, l'enseignement social de l'Eglise repose sur une base sans laquelle la société n'est que chaos, la dignité de la personne humaine. Et de ce point de départ jaillit le rétablissement de l'ordre, la splendeur de la paix.

Ces vérités ont pénétré nos milieux appelés catholiques sociaux. Elles n'ont pas encore commandé le secteur politique, du moins pas suffisamment, exclusion fait de Paul Gouin, Maxime Raymond, Philippe Hamel. C'est surprenant, car l'on devrait que les encycliques sont faites à la mesure de notre taille.

C'est une profonde déficience. Si l'accord des esprits ne se fait pas au moins là-dessus, je crains que nous ne soyons privés de forces de redressement dont nous aurons besoin pour en sortir et nous orienter.

Ce n'est pas du bigotisme. C'est une question de lumière.

Je me propose, non de lever le voile, — je ne veux pas injurier mon lecteur, — mais de faire entrevoir quelques rayons lumineux.

QUELQUES PRINCIPES

Le régime capitaliste actuel porte l'accent sur la grande entreprise dans laquelle il y a distinction entre les fournisseurs du capital et les fournisseurs du travail, d'où établissement d'un "no man's land", d'une barrière, d'une constitution de classes. La grande entreprise requiert beaucoup de capitaux. Ses dirigeants ne les prélèvent pas de leurs propres fonds. Des intermédiaires, les banquiers, les fournissent à même l'épargne populaire et le jeu du crédit. Etat de choses que Pie XI a flétri en ces termes: "Ce qui, à notre époque, frappe d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer".

Les capitaux se sont concentrés pour faire plus grand et plus puissant et pour abattre les moins grands, les moins puissants. C'est ce que l'on appelle cyniquement le jeu du libéralisme économique. Un mot ignoble pour opprimer et écraser son voisin. A force de jouer des coudes, la concurrence s'est détruite elle-même. Seuls des mastodontes restent en place attendant l'occasion de s'entrechoquer. Est-il nécessaire de faire le bilan des pertes? Elles sont plus considérables chez nous qu'ailleurs, parce que l'Etat s'est livré entre ses mains sous le fallacieux prétexte de développer nos ressources naturelles. Toute notre économie y a passé, petit commerce, petite industrie et aujourd'hui tout un peuple vit aux pieds de ces monstres, en état d'esclavage et indifférent à son sort...

Cette concentration de capitaux doit alimenter ses souscripteurs. Il faut payer des intérêts. Cette charge est d'autant plus onéreuse que le capital est en grande partie fictif, soufflé et majoré. L'on n'attrappe pas les mouches avec du fiel. Et parce que cela coûte cher, très cher, il faut couper ailleurs, sur le dos du fournisseur du travail et de l'épargne populaire. Pas de cause sans conséquence; l'homme est devenu une bête de somme, un automate lié à son outil, asservi au même titre que la machine, un accessoire de la machine, le serviteur de la machine. Les dividendes d'abord, l'homme ensuite.

L'homme a essayé de se rebeller. Pour lutter contre ces masses, il a voulu faire surgir une autre masse, celle de son unité ajoutée à celle de son voisin de travail, l'organisation ouvrière. Deux ennemis face à face. La lutte a commencé. En Russie, l'organisation ouvrière l'a emporté, ce fut le communisme, puis le socialisme d'Etat.

En pays de démocraties parlementaires, la puissance argent a trouvé plus simple d'acheter l'Etat et de l'avoir ainsi dans sa poche. Le peuple vote; l'Argent, le Monopole le paie pour voter. (L'on se console: il faut bien se faire élire, les élections ne se font pas avec des prières...). Et l'Etat, le gouvernement obéit à ses maîtres; les trusts. Le Pape déplore en ces termes la déchéance du pouvoir: "lui qui devait gouverner comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt". Le R.P. Chagnon le déclare en d'autres termes: " le gouvernement économique domine le gouvernement légal par le moyen des souscriptions à la caisse électorale par l'asservissement des journaux aux intérêts financiers".

L'homme en a perdu sa dignité. Il faut la remettre en place par une conception saine du travail. Les Encycliques parlent encore le langage de la raison et de l'ordre: parce que le travail présente à la fois un caractère individuel et social, l'on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens". C'est réclamer le rétablissement de la justice distributrice. A chacun en proportion de sa condition. "Le droit de l'ouvrier écrit le R. P. Muller, passe avant le droit du capitaliste à l'intérêt. Le capitaliste a encore la ressource du travail, si son capital ne lui fournit pas de quoi vivre; l'ouvrier, en dehors de son travail, n'a aucun moyen de subsister".

D'autre part, il faut que le Monopole dégorge, restitue. "Le texte des encycliques est formel à ce sujet: "Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées. Des demandes et des réclamations de ce genre sont justes et n'ont rien qui s'écarte de la vérité chrétienne: encore bien moins peut-on dire qu'elles appartiennent en propre au socialisme".

L'encyclique n'indique pas nommément ces biens qu'il faut arracher du Monopole. Mais des autorités chrétiennes ont tracé la règle pour nous guider dans cette opération: "Il ne saurait être question d'une nationalisation massive, accaparant toutes les grandes sources de richesses, mais plutôt d'une socialisation limitée à une minorité d'entreprises qui sont pratiquement des services publics et où la sauvegarde de l'intérêt général demande l'appropriation publique".

Ces biens sont à n'en pas douter les nécessités immédiates de la vie et le plus grand sociologue des Etats-Unis, Mgr John Ryan, de l'Université de Washington, désigne nettement comme sujets à l'approbation publique: l'électricité, le gaz, le charbon, la gazoline et les mines. Certes, l'on ne peut [illegible] de l'appropriation pure et simple. Il importe que cette propriété soit indemnisée avec justice selon sa valeur réelle. Mais le principe demeure: le bien commun doit primer les biens particuliers.

Le patron s'humanisant, l'ouvrier doit pouvoir lui tendre la main. Il doit quitter sa position de force opposée. Les deux puissances doivent se rencontrer en amies dans le corporatisme pour se connaître et collaborer au succès d'un même objet: la réussite du métier.

C'est par l'application de ces principes que nous retrouvons l'ordre et la paix que nous appelons de tous nos voeux.

En janvier 1943, 1,491 Maltais ont été tués et plus de 1,500 gravement blessés par des raids aériens.

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

VOTONS CARLIN C.C.F.

Qui bataillera pour tous, non pas pour quelques privilégiés.

Le gouvernement CCF encouragera les unions ouvrières, appuiera leurs revendications pour un salaire plus élevé qui leur revient en toute justice.

Le gouvernement CCF créera et organisera des coopératives chez les cultivateurs de façon à détruire les monopoles et assurer un meilleur prix pour les produits des fermiers, réduire du même coup le prix des instruments aratoires dont les cultivateurs ont absolument besoin, assurer la vente à un prix raisonnable de tous les produits des cultivateurs.

Un tel gouvernement organisera des hôpitaux et services médicaux pour que les pauvres aient le droit et le pouvoir de lutter contre la mort.

R. H. CARLIN

Encore le gouvernement CCF ASSURERA l'éducation et l'instruction complétées aux universités de nos enfants par des bourses du gouvernement CCF provincial.

Voilà pourquoi le gouvernement CCF paiera des allocations familiales aux mères de familles nombreuses dont le père ne gagne pas assez d'argent pour faire vivre tous ses enfants.

Enfin un gouvernement CCF vous fournira l'argent nécessaire pour vous construire des maisons, vous bâtir un chez-vous qui sera votre propriété parce que l'argent qu'on vous prêtera vous la remettrez au gouvernement qui vous chargera un taux d'intérêt très bas comparé à l'usure pratiquée par nos capitalistes actuels.

VOTEZ C.C.F.

Dans Sudbury . . . Votez CARLIN

Dans Nipissing . . . Votez CASSELMAN

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

des accusations. Ils attendent le résultat de l'enquête. Ils ont tous promis de voir à ce que l'élection complémentaire de Cartier soit tenue honnêtement.

Evidemment, les accusations portées par M. Coldwell, même si elles reposent sur des affidavits, doivent faire l'objet d'une enquête impartiale, mais le ministre des Services nationaux de guerre ne s'est pas grandi en ne prenant pas la même attitude que ses collègues. Quelles que fussent ses intentions, ses paroles, en cette occasion, tendaient à faire croire que M. Coldwell basait ses accusations sur de folles rumeurs dont il ne fallait pas tenir trop compte. "Je tiens à affirmer, déclara le major-général Laflèche, ne rien connaître de cette pratique que l'on nomme la substitution des votes et n'avoir jamais entendu dire qu'elle fut exercée." Voilà bien de la naïveté. Nous ne voulons pas préjuger le résultat de l'enquête que le gouvernement tient sur la confection des listes électorales de Cartier. Tout de même, personne n'a oublié le front Cohen, de fameuse mémoire, où vers 1935 à 1936, dans une élection provinciale sur l'île de Montréal, il fut découvert que, dans certains polls, plus d'électeurs avaient enregistré de votes que les listes électorales de ces polls ne comptaient de noms. Parce que le ministre des Services nationaux de guerre n'a pas entendu parler de cette pratique, cela ne prouve pas qu'elle n'a jamais été pratiquée dans le passé, mais que le ministre lui-même est bien nouveau dans la politique.

LEUR EXPIATION VIENDRA

M. King s'est dépêché d'obtenir du parlement anglais son assentiment à l'amendement de la constitution canadienne pour remettre la redistribution des sièges électoraux après la guerre. Il avait donné jusqu'au 24 juillet au parlement anglais pour s'exécuter.

Le but du premier ministre canadien est clair. Ce qu'il voulait, c'était d'empêcher tout mouvement de protestation de prendre des proportions inquiétantes dans la province de Québec. M. Duplessis, leader de l'Union Nationale, en effet, avait déjà protesté. M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire canadien, suivit. M. Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay, avait envoyé déjà un télégramme de protestation à un député anglais. M. P.-J.-A. Cardin, ex-ministre des Travaux publics, câbla sa protestation à la Chambre des lords en Grande-Bretagne. La Ligue de la défense du Canada a rendu publique la pétition qu'elle se proposait de lancer dans la province de Québec, pour inviter tous les corps publics, les associations et les citoyens du pays en général à y donner leur adhésion. M. Godbout, premier ministre du Québec, a publié les télégrammes qu'il avait envoyés aux autres gouvernements provinciaux en protestation contre l'appui accordé par eux au fédéral pour remettre la revision de la carte électorale après la guerre.

M. King a réussi à imposer le bâillon à la province de Québec, avec la complicité de M. Godbout. Car si ce dernier avait eu le courage de ses opinions, il n'aurait pas hésité à protester, le premier, auprès du gouvernement anglais. Par intérêt politique, après un acte de courage, il a courbé la tête et s'est plié aux quatre volontés de M. King, son maître. L'attitude de MM. Godbout et King sera jugée par le peuple aux prochaines élections provinciales dans le Québec et aux prochaines élections générales dans le Canada. M. King ne pourra pas alors imposer le bâillon aux électeurs de la province de Québec et M. Godbout devra expier sa veulerie devant son chef au détriment des intérêts de sa province. Quant à M. King, il devra alors payer son coup de force.

QUI L'EMPORTERA?

On ne peut s'empêcher sur la colline fédérale de jeter un coup d'oeil attentif sur ce qui se passe en Ontario. Le peuple de cette province sera appelé, le 4 août, à se choisir un nouveau gouvernement. Trois partis sont en présence: les libéraux, les conservateurs progressistes et la C.C.F.

Jusqu'à présent, d'après les indications, les libéraux sont sur la défensive. La C.C.F. et les conservateurs progressistes leur font une dure lutte. On s'accorde à reconnaître que le premier ministre Nixon va perdre du terrain. Jusqu'à quel point, c'est le secret de la journée du 4 août.

M. Nixon n'a pas le magnétisme de Mitch Hepburn. Il a commencé sa campagne sans programme. Le chef conservateur progressiste en a sorti un, dont l'une des principales mesures d'après-guerre, c'est l'absorption, par le gouvernement de Toronto, de 50 pour cent des taxes pour les écoles élémentaires, sans toucher à l'autonomie des commissions scolaires. Pour faire face à son adversaire, M. Nixon a été obligé de sortir lui-même un programme.

Le gouvernement King est fort intéressé au résultat des élections provinciales en Ontario. C'est, en effet, un secret pour personne que les élections d'Ontario font partie de la manoeuvre de M. King pour se maintenir au pouvoir et s'assurer le contrôle de la majorité des gouvernements provinciaux, notamment ceux de l'Ontario et du Québec. Nous avons, en ce moment, des élections en Ontario. Viendront ensuite celles du Québec et de la Saskatchewan. Si les libéraux gagnent dans ces provinces, M. King s'appuiera ensuite sur elles, pour se faire réélire à Ottawa. Réélu, il compte être assez fort pour dominer les gouvernements provinciaux et leur imposer sa politique, en faisant appel à l'esprit de parti. Quoi qu'on dise, les élection provinciales d'Ontario ont un important aspect fédéral. On comprend facilement le danger que comporterait l'après-guerre, si le Canada et la majorité des provinces ne comptaient que des gouvernements d'un même parti, surtout si Ottawa, Québec et Toronto étaient gouvernés par un même parti. Il n'existerait aucune opposition sérieuse parmi les gouvernements provinciaux pour défendre les droits des provinces. Comme toujours, M. King est un habile manoeuvrier. Reste à savoir si cette manoeuvre réussira.

Sturgeon Falls

Sturgeon Falls, (D.N.C.)—Dimanche soir Mlles Isabelle et Angèle Vannier reçurent à une averse de variétés pour Mlle Germaine Pricur, dont le mariage à M. Richard Gallagher sera béni prochainement.

Dix de nos jeunes garçons, entre autres Gaston Tremblay et Jérôme Séguin, partaient la semaine dernière pour Toronto, où ils vont travailler sur des fermes.

Dimanche dernier un groupe de jeunes partirent en excursion sur le lac, toute la journée. Mlles T. Rochon et M. Allard étaient les organisatrices de cette excursion. On remarquait Mlles Annette Desgroseilliers, Pauline et Marcelle Coulombe, Roberte Michaud, MM. Grégoire Bourassa et André Audette.

Mlle Camille Coulombe profita du prochain départ de Mlle Pierrette Gagné pour Eastview où elle prendra l'habit chez les Filles de Sagesse, pour recevoir en son honneur. Etaient présentes: Mlles Cécile, Denise Alisio, Rolande Rochon, Jacqueline Paiement, Suzanne Michaud, Anne-Marie Foucault, et Colette Michaud. On offrit à l'invitée une boîte de chocolats et des volumes.

Le 8 juillet l'Oeuvre des Tabernacles organisa un goûter champêtre avec amusements de toutes sortes, bingo, musique, etc.

Mlle Georgette Blais alla en promenade la semaine dernière à North Bay chez Mlle Denise Charron.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

M. et Mme Ls-Philippe Lévesque ainsi que leur famille sont de retour de Sudbury où ils assistaient au mariage Charbonneau-Lévesque.

M. et Mme Robert Grefford, ainsi que leurs enfants, de Québec, sont en vacances chez Mme Edgar Gagné.

Le lieutenant Albert Serré, ancien avocat de Sudbury, visitait sa famille dernièrement.

On apprend que le lieutenant Laurent Rochon, fils de M. et Mme J.-W. Rochon, est arrivé sain et sauf en Angleterre.

Mme Albert Michaud visite sa fille, Mme Sylvio Régimbal, à Sudbury.

Mlles Jocelyne et Germaine Michaud sont en promenade à Ottawa chez leur tante, Mme Chéri Laplante.

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

SPORT LOCAL

La course au championnat dans la ligue Nickel Belt de baseball est tellement ambigue dernièrement, qu'il est pratiquement impossible de déterminer l'équipe qui terminera la saison en première position. La semaine dernière nous avons affirmé que les Tigres de Frood seraient les représentants convenables de Sudbury dans les futurs éliminatoires. Cependant il ne faudrait pas négliger la puissance du Copper Cliff et du Falconbridge. Tout d'abord il semblait au début de la saison, que les Redmen de Copper Cliff présenteraient un club considérablement affaibli. De fait, les Redmen subirent trois défaites consécutives au début du mois de juillet, et au dire de plusieurs amateurs du baseball, le Copper Cliff allait connaître une saison peu prospère. Mais Joe McDonald, pilote de l'équipe, n'afficha aucun signe de découragement; il chercha à construire un département faible de son équipe, c'est-à-dire son corps de lanceurs et maintenant nous pouvons admettre que Joe a atteint le succès. Après avoir commencé la saison en forme médiocre, Stan Pratt est devenu l'as du circuit Nickel Belt au monticule. En outre, McDonald a transformé son voltigeur Gen Sargent en un lanceur excellent. Spratt et Sargent ont grandement contribué aux récentes victoires des Redmen et nous pouvons prédire qu'ils remporteront avec l'aide de Demarco (un jeune lanceur de relève) d'autres triomphes imposants. Le champ intérieur du Copper Cliff, composé de Herbie Perigoe, Gerry Wallace, Normie Hann et "Unk" Longfellow est probablement le meilleur qui existe dans la ligue aujourd'hui tandis que le champ extérieur formé de Maurice Kingsley, Joe Lora et "Bogey" Signoretti est passable. Nous voyons maintenant que les Redmen seront les rivaux les plus dangereux du Frood car, comme nous en parlerons plus tard, les Falcons et les Creighton n'ont pas la force du Copper Cliff et du Frood aux champs intérieur et extérieur.

• •

ICI ET LA DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

George Jenkins continue de se distinguer au monticule pour les Shamrocks dans la ligue de balle-molle...George n'accorda que trois coups sûrs dernièrement pour un triomphe de 5 à 2...L'équipe Murphy Paints a remporté une belle victoire la semaine dernière en écrasant, 19 à 12, un club de Coniston sur le champ de ce dernier...W. Kottick, C. Fortin et R. Wilcox n'eurent pas de difficulté à maintenir les bâtons de leurs rivaux en échec...Nous ne comprenons pas pourquoi une équipe-étoile n'a pas été choisie pour faire face au club de la Marine, le 1er août...Comme on l'a déjà fait remarquer dans le Sudbury Star, l'influence de Henry Dunn comme président de la ligue de balle-molle et pilote des Shamrocks, se fait peut-être trop sentir.

• •

UN REGARD DANS LES MAJEURES

Rip Sewell est le premier lanceur dans le baseball professionnel a remporté quinze victoires cette année. Sewell a remporté le numéro quinze contre Philadelphie la semaine dernière.

Les Brooklyn Dodgers enverront des lanceurs aux Royaux de l'Internationale. Le club "ferme" des Dodgers maintient une moyenne peu impressionnante de .500 dans le classement.

Sault-Ste-Marie

Sault-Ste-Marie (D.N.C.)— La police a averti et le fait encore les cyclistes qui se promènent le soir sans lumière sur leurs bicycles, surtout sur les grandes routes de campagnes. C'est une pratique dangereuse et vraiment bien déplaisante pour les motoristes dit un des membres de la force et nous allons voir à ce qu'il y ait une fin à tout ca.

M. et Mme René Vallée, de 347 rue Cathcart, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 11 juillet à l'Hôpital Général du Sault-Ste-Marie.

Au-delà de 400 personnes ont maintenant donné leur sang, 59 donateurs vendredi le 16 juillet. La seule plainte d'un des donateurs était que ses pantalons était frippés! Parmi les 59 donateurs qui ont donné de leur sang vendredi le 16 juillet à la clinique de la Croix-Rouge établie dans ce but, 19 étaient des femmes. A date un total de 875 personnes se sont enrégistrées et de ceux-là 466 ont déjà passé la simple opération de donation de sang. Les officiers de la Croix-Rouge ont établi pour leur objectif 2,500 volontaires et désirent faire comprendre au public la nécessité d'un plus grand nombre d'enrégistrations.

Nous remarquons parmi les noms des donateurs de sang à la clinique du Sault-Ste-Marie que les noms des Canadiens français ne sont pas aussi nombreux qu'ils devraient l'être. Voyons, les compatriotes, réveillez-vous et faites ce petit sacrifice qui après tout n'est pas énorme, mais qui peut faire grandement de bien. Pensez-y, peut-être que votre chopine de sang qu vous donnerez sauvera la vie à un de vos frères, soeurs, père ou autres parents, et même à un grand ami. Faites-vous un honneur de faire votre part, qui n'est réellement pas si formidable. Nous verrons la liste des noms la semaine prochaine et nous les prendrons en note pour la prochaine édition de l'Ami du Peuple.

Ces dernières remarques et suggestions sont faites par votre correspondant du Sault, gardez les en mémoire et mettez-les en pratique car celui-ci prêche ce qu'il dit et non pas le contraire, ce qui arrive trop souvent.

Patsy Smith, âgée de 4 ans, de 629 rue Albert, ouest, et Margaret Ann Lefave, âgée de 3 ans, de 169 rue Gore, furent légèrement blessées à la tête et aux jambes jeudi le 15 juillet. Les deux fillettes traversaient la rue Albert, lorsqu'elles furent frappées par une auto conduite par M. Louis Breyette, de 486 rue John.

Quatre-vingts personnes donnèrent de leur sang le 16 juillet. Parmi les donnateurs ont remarquaient 25 femmes et 16 soldats de la 40ième Batterie.

Un des soldats stationné au Fort Brady, Mich. E.-U., ayant été interrogé à ce sujet, nous apprit qu'il se faisait un devoir de donner de son sang, à toutes les cliniques établies dans les endroits où il était stationné. Il est déjà passé par San Francisco, Kansas City et Tuilahama, E.-U.

Le 13 juillet, à 9 heures a.m., avait lieu à l'église Ste-Véronique du Sault, le mariage de Mlle Marie-Louise Dupuis, fille de Mme L. Dupuis, 36 rue Koroh, et de feu M Dupuis, avec M. Louis Lacasse, autrefois de Blind River, fils de Mme M. Lacasse, de Blind River et de M. Lacasse, décédé. Le mariage fut béni par M. l'abbé Wittig. Servaient la messe Victor et Francis Dupuis, frères de la mariée. Mlle Léa Dupuis, sa soeur, était première fille d'honneur, Mme Dan Lacasse, belle-soeur du mari, seconde fille d'honneur. Toutes deux portaient un bouquet de roses. M. D. Lacasse, frère du marié, était garçon d'honneur et M. Paul Dupuis, placier. Mlle Eléonore Chiapretta et Mme Paul Dupuis chantèrent d'une manière remarquable l'Ave Maria de Sshubert. Après la cérémonie le déjeuner auquel assitaient trente-quatre personnes eut lieu chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux reçurent de nombreux cadeaux. Un télégramme de félicitations leur fut envoyé par Gnr. Elzéar Dupuis, stationné à St-Jean, N.-B. M. et Mme Lacasse partirent le lendemain pour Blind River où ils ont visité Mme M. Lacasse. Ils résideront à 239 rue Beverly, Sault-Ste-Marie.

Au commencement de la guerre, l'Angleterre importait plus de 1,890,000 tonnes de matériel servant à faire du papier. Aujourd'hui, ses importations sont moins importantes et le papier est fait avec du papier de rebut ou des vieux chiffons.

• •

20,000 tonnes de fer d'acier, 500 tonnes d'aluminium et 250 tonnes d'aluminium en feuilles seront bientôt obtenues aux fins industrielles, par une décision du Ministère du Travail britannique de briser environ un quart de million d'automobiles ou de véhicules dont on ne sert plus.

• •

En faisant usage du Methane, produit secondaire obtenu de la purification des égouts, la Commission de Drainage du West Middlesex (Angleterre) a pu économiser 1,267,000 gallons d'huile de chauffage et 2,800 gallons de pétrole par année.

La variété Katahdin est encore la pomme de terre préférée en Argentine et c'est elle qui forme le plus gros de la récolte. La plus grande partie du stock vient de semence fournie par le Canada.

General Welding Works
Soudeurs, apprenez un métier qui paye. Des soudeurs électriques sont demandés. Instruction individuelle. Equipement moderne.
102 rue Notre-Dame Sudbury

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

LEPAGE
Article de Fumeur
Journaux
CHOIX DE TABAC CANADIEN
46½ Borgia - Tél. 5-5291
Sudbury

SAM C. LECLAIR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
61-83 Beech St. Sudbury
TEL. 8-1471
JOUR ET NUIT

COMPLIMENTS DE
Golden Grain Baking Co.
BOULANGERS DE PAINS DE TOUTES SORTES DE PREMIERE QUALITE TOUJOURS
Tél. 7-7441 153 Brady Sud

SI VOUS ETES DECIDES A RECHERCHER LA MEILLEURE MARCHANDISE, A DES PRIX D'ECONOMIE, PASSEZ OU TELEPHONEZ A
L'EPICERIE CARLOAD
45 RUE ELM 5-5659
300 RUE WHITTAKER 6-6114
RUE NOTRE DAME
VIANDE DE QUALITE
EPICERIES
TEL. 5-5623

SAINDOUX PUR Maple Leaf ..... 2 lbs 35¢
BEURRE de première qualité ..... lb 36¢
LAIT EVAPORE Libby ..... 2 btes 16 oz. 19¢
SAVON Lifebuoy ..... mor. 6¢
RINSO ..... gros pqt 24¢ — pqt géant 49¢
JEWEL SHORTENING ..... lb 19¢
FROMAGE Maple Leaf ..... bte 2 lbs 69¢
MELASSE A PATISSERIES ..... gal. 59¢